



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

LMV Agglomération

315 avenue Saint Baldou - 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30

communication@c-lmv.fr

www.luberonmontsdevaucuse.fr





L'année 2020 aura particulièrement bouleversé l'activité de nos services et les pratiques de nos agents.

Ainsi, en dépit des phases de confinement que nous avons connues, nos services ont su assumer avec professionnalisme ces bouleversements.

La continuité des services publics, l'adaptation quasi quotidienne de nos agents à des conditions de travail évoluant au gré des directives gouvernementales, la solidarité auront été les maîtres mots de cette année 2020.

Ce contexte mouvant et anxiogène, ainsi que le temps du renouvellement municipal et intercommunal de 2020, n'ont pourtant pas affecté la capacité de LMV Agglomération à déployer son action publique.

Ainsi qu'en témoigne ce rapport d'activité, notre agglomération aura été au rendez-vous de l'investissement public, de la prise en charge de nouvelles compétences liées à l'eau et à l'assainissement, de la mise en place de nouvelles actions comme l'opération 1000 vélos, le permis de louer, l'aide nouvelle aux communes pour mener à bien des projets touristiques, patrimoniaux ou culturels ou encore le soutien aux entreprises locales avec notamment l'abondement du fonds Covid Résistance mis en place par la Région.










Je souhaite donc remercier l'ensemble des agents de l'agglomération pour la constance de leur engagement au cœur de cette année 2020 si compliquée et singulière, ainsi que les membres du conseil communautaire, élus ou réélus, qui font chaque jour de Luberon Monts de Vaucluse une agglomération dynamique au service d'un territoire exceptionnel.

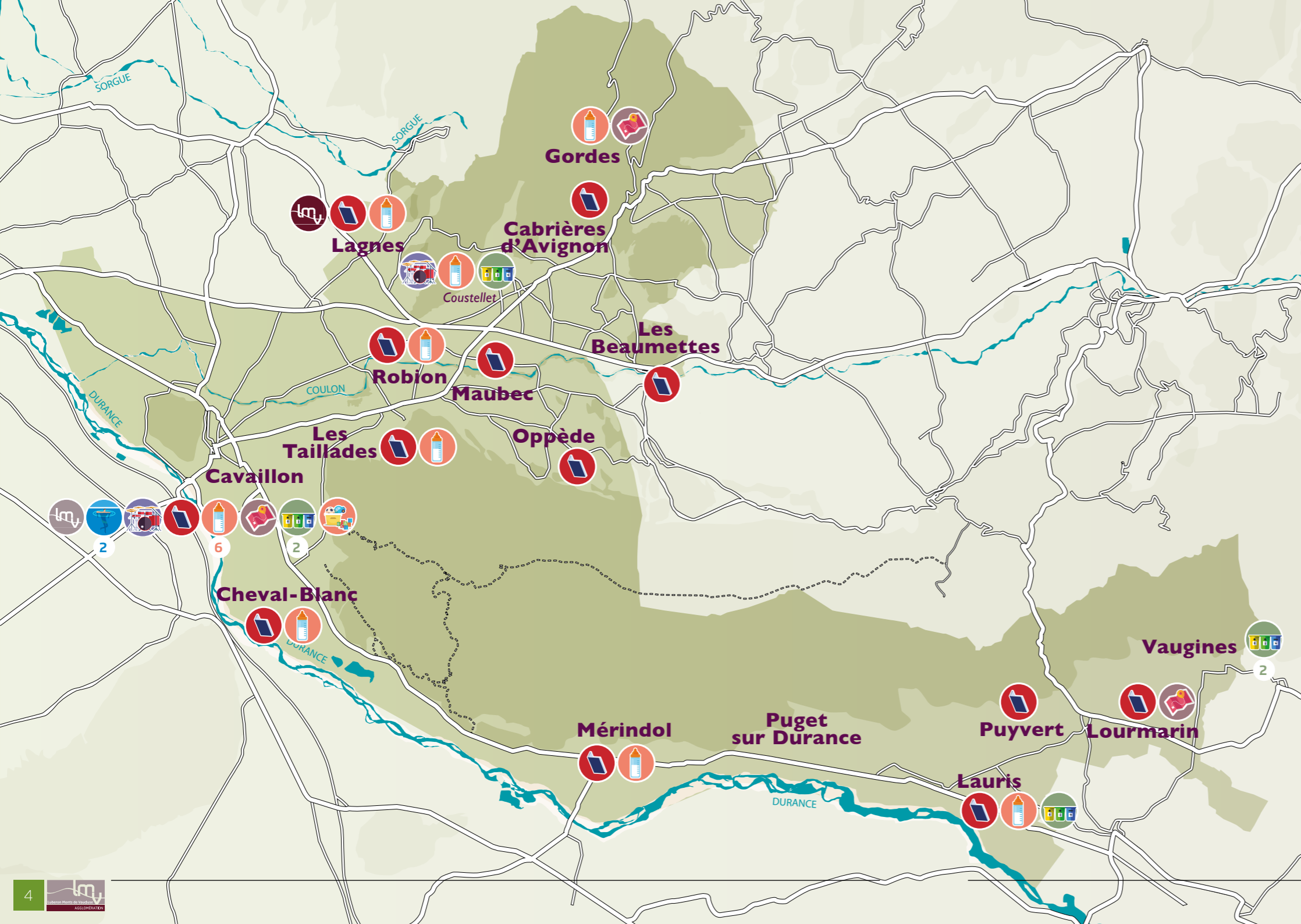
Gérard Daudet
Président de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMÉRATION

- **Date de création** : 1^{er} janvier 2017
- **Président** : Gérard DAUDET
- **16 communes**
- **55 844 habitants**
- **355 km²**
- **157 hab / km²**
- **176 ha** de zones d'activités économiques
- **47 bâtiments** hors offices de tourisme

En 2020, LMV c'est :

- | | |
|--|---|
|  Siège administratif |  2 lieux de Musiques actuelles |
|  14 Structures multi-accueils Petite Enfance |  12 Médiathèques et 1 point Lecture |
|  La Maison de la Petite Enfance |  6 Déchetteries |
|  2 Piscines |  Le Centre tertiaire de Lagnes |
|  3 Offices de tourisme | |



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION AU 31 DÉCEMBRE 2020



CAMPINGS

Budget annexe :
832 200 €



TOURISME



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Budget annexe :
26 millions €



ENVIRONNEMENT



POLITIQUE DE LA VILLE



EMPLOI



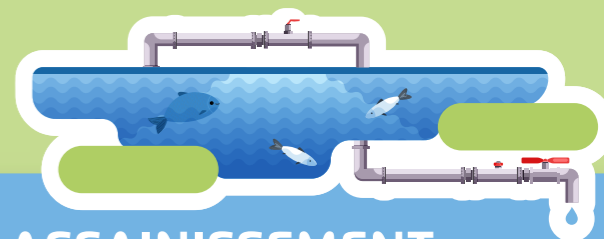
PISCINES



MÉDIATHÈQUES MUSIQUES ACTUELLES



HABITAT



EAU ET ASSAINISSEMENT Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)

Budget annexe
eau/assainissement :
22,56 millions



PETITE ENFANCE



TRANSPORTS

Budget annexe : 2,8 millions €

Budget total 2020 :
58,5 millions d'euros
dont 13 millions d'euros
d'investissements

LES FINANCEURS :



LES ÉVÉNEMENTS CLÉS DE 2020



25 février :
inauguration du parking des
Guillaumets de Coustellet

Avril :
adhésion de LMV
au fonds COVID
résistance de la
Région SUD

Juin : démarrage du chantier
de construction du tronçon
Robion-Cavaillon de la
Véloroute du Calavon



Juin :
démarrage
des travaux de
construction du
giratoire d'accès
à la future ZAC,
sur la RD 973

Été :
réalisation
de travaux
d'urgence sur le
Coulon à Robion
et Cavaillon et
sur la Durance
à Puyvert et
Cavaillon



16 septembre :
lancement de
l'opération LMV
vous met en
selle



7 octobre :
journées de l'innovation



2 novembre :
création de 3
nouveaux arrêts
de bus aux
Ratacans

8 décembre :
lancement du Quiz sur les friches
agricoles



4 mars :
inauguration de l'ENS
La Garrigue à Mérindol



Mai :
lancement du service
éphémère Drive des
médiathèques



1^{er} septembre :
Lancement de C mon bus
électrique (ligne C)



2 novembre :
mise en
œuvre du
permis de
louer



EXÉCUTIF AU 31 DÉCEMBRE 2020

Suite aux élections municipales de mars et juillet 2020, la Gouvernance de LMV Agglomération a été largement renouvelée. Les 55 nouveaux élus communautaires ont été installés le 9 juillet 2020 et ont réélu Gérard Daudet à la Présidence de l'Agglomération.

Président



GÉRARD DAUDET, Maire de Cavailon

Le bureau



PATRICK SINTÈS
1^{er} vice-Président,
Maire de Robion
*Délégué au développement
économique*



CHRISTIAN MOUNIER
2^e vice-Président,
Maire de Cheval-Blanc
*Délégué à la gestion et à la
valorisation des déchets*



ANDRÉ ROUSSET
3^e vice-Président,
Maire de Lauris
Délégué aux mobilités douces



PHILIPPE BATOUX
4^e vice-Président,
Maire de Mérindol
*Délégué aux espaces naturels
sensibles*



FRÉDÉRIC MASSIP
5^e vice-Président,
Maire de Maubec
*Délégué à l'eau, à l'assainissement
et au marché de Coustellet*



NICOLE GIRARD
6^e vice-Présidente,
Maire des Taillades
*Déléguée au tourisme et aux
campings*



DELPHINE CRESP-PIROLA
7^e vice-Présidente,
Maire de Cabrières-
d'Avignon
Déléguée à la petite enfance



RICHARD KITAEFF
8^e vice-Président,
Maire de Gordes
*Délégué à l'aménagement du
territoire et à la politique de
l'habitat*



CLAUDE SILVESTRE
9^e vice-Président,
Maire de Lagnes
Délégué à l'agriculture et à la ruralité



JEAN-PIERRE GERAULT
10^e vice-Président,
Maire d'Oppède
*Délégué à l'économie
entrepreneuriale et à la prospection
d'entreprises exogènes*



JEAN-PIERRE PETTAVINO
11^e vice-Président,
Maire de Lourmarin
*Délégué au développement
numérique*



SYLVIE GREGOIRE
12^e vice-Présidente,
Maire de Puyvert
Déléguée à l'environnement



AMÉLIE JEAN
13^e vice-Présidente,
Maire de Puget
Déléguée aux piscines



FRÉDÉRIQUE ANGELETTI
14^e vice-Présidente,
Maire de Vaugines
Déléguée à l'emploi et à la formation



CLAIRE ARAGONES
15^e vice-Présidente,
Maire des Beaumettes
*Déléguée aux médiathèques et aux
musiques actuelles*



ELISABETH AMOROS
conseillère
communautaire
déléguée, Adjointe au
Maire de Cavailon
Déléguée à la politique de la ville

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET LES MEMBRES DES COMMISSIONS AU 31 DECEMBRE 2020

CABRIÈRES D'AVIGNON

Pascal JUNIK (Développement économique, médiathèques et musiques actuelles, tourisme et campings, aménagement du territoire et politique de la ville)

CAVAILLON

Alain ATTARD (Petite enfance, ANRU et cœur de ville)

Magali BASSANELLI (Développement économique, GEMAPI et pluvial, piscines)

Fabienne BLANCHET (Développement économique, tourisme et campings)

Marie-Hélène CLEMENT (Gestion et valorisation des déchets, petite enfance)

Patrick COURTECUISSÉ (Espaces naturels sensibles, aménagement du territoire et politique de l'habitat)

Mathilde DAUPHIN (Développement numérique, emploi et formation, piscines)

Martine DECHER (Agriculture et ruralité, mobilités douces)

Eric DERRIVE (Transports, ANRU et cœur de ville)

Gérard JUSTINESY (Espaces naturels sensibles, eau et assainissement)

Christian LEONARD (décédé en mars 2021) (Gestion et valorisation des déchets, travaux et accessibilité, GEMAPI et pluvial, agriculture et ruralité)

Fabrice LIBERATO (Innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, aménagement du territoire et politique de l'habitat)

Laurence PAIGNON (Développement numérique, médiathèques et musiques actuelles, transports)

Céline PALACIO (Emploi et formation, politique de la ville)

Julia PIERI (Innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, tourisme et campings)

Jean-Philippe RIVET (Environnement)

Isabelle ROUX (Environnement, mobilités douces)

Jean-Michel SELLES (Finances, travaux et accessibilité, eau et assainissement)

Eric VOURET (a remplacé Jean-Baptiste BLANC qui a démissionné en octobre 2020 suite à son élection au Sénat) (Finances)

Bénédicte AUZANOT (ANRU et cœur de ville, politique de la ville)

Etienne BOURSE (Développement économique, tourisme et campings)

Jean-Pierre PEYRARD (Finances, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, gestion et valorisation des déchets, travaux et accessibilité, GEMAPI et pluvial, agriculture et ruralité, mobilités douces)

Annie PONTET (Environnement, aménagement du territoire et politique de l'habitat)

CHEVAL BLANC

Félix BOREL (Environnement, eau et assainissement, tourisme et campings, aménagement du territoire et politique de l'habitat)

Gaëtane CATALANO LLODES (Développement économique, travaux et accessibilité, politique de la ville)

Marie-Thérèse NEMROD BONNAL (Développement numérique, emploi et formation, petite enfance, médiathèques et musiques actuelles, transports, mobilités douces, ANRU et cœur de ville)



GORDES

Marie-Thérèse MACK (Développement économique et numérique, emploi et formation, environnement, eau et assainissement, GEPu et pluvial, médiathèques et musiques actuelles, agriculture et ruralité, piscines, transports, mobilités douces, ANRU et cœur de ville, politique de la ville)

LAGNES

Véronique MILESI (Petite enfance, médiathèques et musiques actuelles)

LAURIS

Gwenola DESPLATS (démission en juin 2021 pour raisons personnelles) (Innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, tourisme et campings, piscines)

Christine PESQUIES (Finances, développement économique, aménagement du territoire et politique de la ville)

Didier SEBBAH (Développement numérique, emploi et formation, environnement, eau et travaux, médiathèques et musiques actuelles)

MAUBEC

Aurore STELLA (Développement numérique, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, emploi et formation, petite enfance, médiathèques et musiques actuelles, piscines, mobilités douces)

MÉRINDOL

Isabelle MELANCHON (Développement économique et numérique, innovation entrepreneuriale et prospection d'entreprises exogènes, emploi et formation, petite enfance, tourisme et campings, piscines, aménagement du territoire et politique de la ville)

OPPÈDE

Martine PELLET (Emploi et formation, petite enfance, travaux et accessibilité, médiathèques et musiques actuelles, aménagement du territoire et politique de l'habitat, ANRU et cœur de ville)

ROBION

Marie-José MONFRIN (Petite enfance, médiathèques et musiques actuelles, tourisme et campings, piscines)

Michel NOUVEAU (Environnement, agriculture et ruralité)

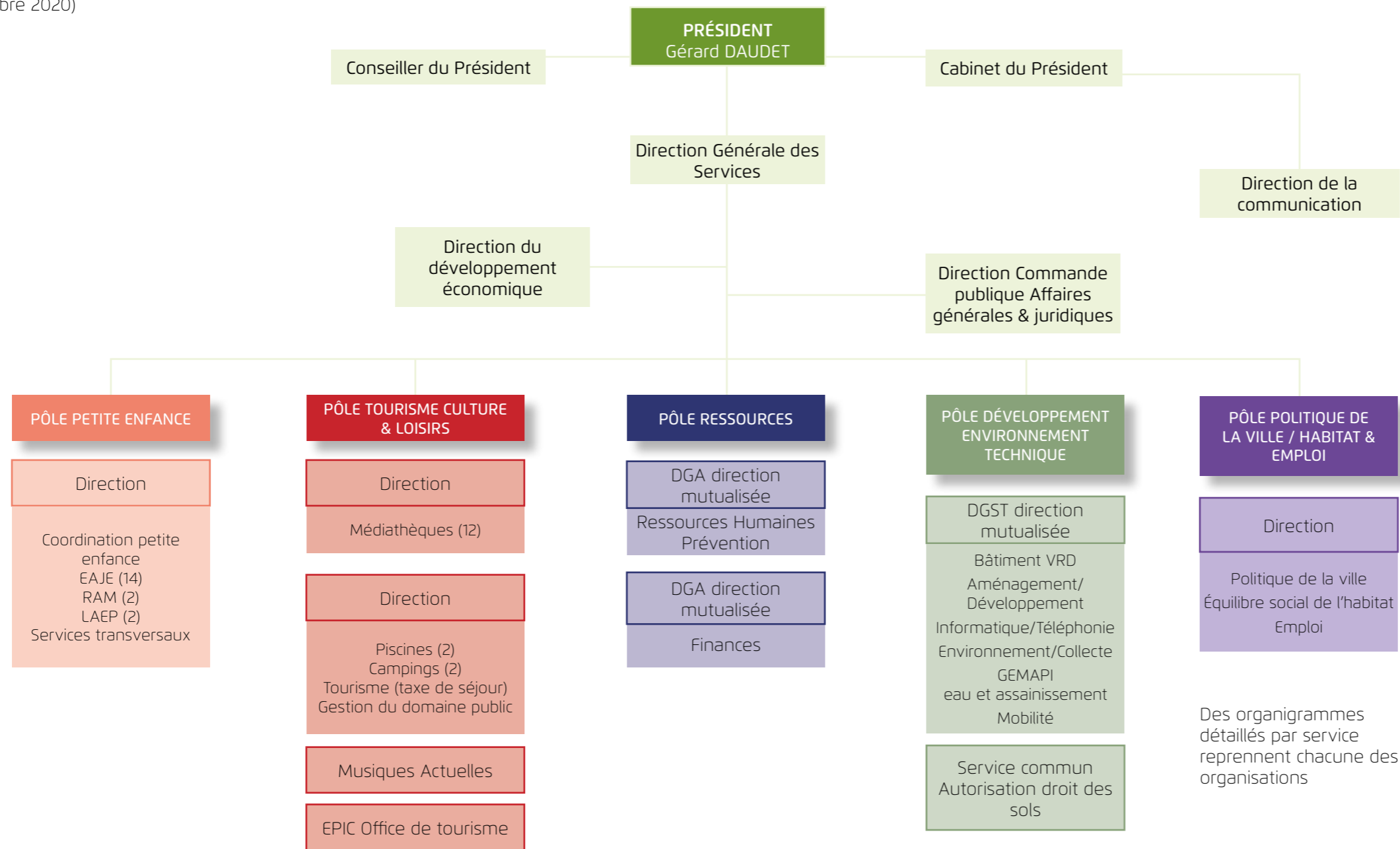
Christine NALLET (Développement économique, environnement, médiathèques et musiques actuelles, mobilité, aménagement du territoire et politique de la ville)

LES TAILLADES

Michel LE FAOU (Finances, développement économique, eau et travaux, médiathèques et musiques actuelles, aménagement du territoire et politique de la ville)

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

(au 31 décembre 2020)



DONNÉES SOCIALES

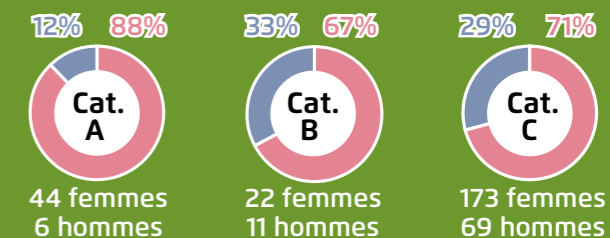
EFFECTIF PERMANENT

Nombre d'agents : 324
(238 femmes, 86 hommes)

Titulaires : 267 agents
(198 femmes, 69 hommes)

Contractuels : 57 agents
(40 femmes, 17 hommes)

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



TRANCHE d'âge DOMINANTE : 40-44 ans

Moyenne d'âge : 44,4 ans



TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

17 (+2 par rapport à 2019)

Des organigrammes détaillés par service reprennent chacune des organisations

1. DES FONCTIONNAIRES IMPLIQUÉS ET ADAPTABLES POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS

Pendant la première période de confinement (17 mars – 10 mai) 172 agents, soit près de 39 % de l'effectif global, ont poursuivi leurs missions en présentiel. Ces agents étaient principalement affectés aux services publics qui ont fonctionné normalement, c'est-à-dire à la collecte des déchets, à la Petite enfance, aux services techniques et à l'accueil.

La moyenne de présence par agent a été calculée à 24,6 jours pour ceux affectés à la collecte pendant cette période et à 8,5 jours pour ceux de la Petite enfance (toutes les structures n'étant pas ouvertes, ce qui a permis de faire tourner les agents).

31 % des agents ont télétravaillé. 30 % ont été placés en arrêt maladie ou en autorisation spéciale d'absence. Il faut aussi signaler la réaffectation de certains agents, dont la plupart étaient volontaires et dont les services étaient fermés, à d'autres services ouverts.

Les cadres de direction n'ont pas été comptabilisés dans ces chiffres, certains ayant été présents quotidiennement pour superviser la continuité des services publics.

- PRIME COVID

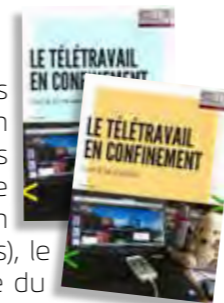
Les 172 agents sur le terrain pendant le premier confinement ont été bénéficiaires de la prime COVID, allant de 100 à 1000 euros nets et calculée en fonction du nombre de jours de présence pendant cette période. C'est au total un budget de 70 000 euros qui a été mobilisé pour cette prime.

- CRÉATION DE LA CELLULE INTERNE D'ÉCOUTE

Le service Prévention de LMV, largement sollicité pendant cette période, a mis en place une cellule interne d'écoute téléphonique qui a permis d'accompagner une dizaine d'agents en souffrance pendant le confinement et qui est toujours en place.

- CRÉATION DE GUIDES À DESTINATION DES AGENTS

Les directions des Ressources humaines et de la Communication ont créé plusieurs guides internes destinés aux agents de LMV : le guide du télétravailleur décliné en deux versions (agents et managers), le guide du manager agile et le guide du déconfinement.



- ÉQUIPEMENT DE TOUS LES AGENTS DE TERRAIN

LMV a équipé tous ses agents de terrain et administratifs dès le 1^{er} jour de la crise. Des masques, des gants, du gel hydroalcoolique ont été commandés en masse afin de protéger au mieux pendant les confinements, mais aussi après.

Afin d'assurer la sécurité des agents et des usagers et de respecter les consignes sanitaires en vigueur, LMV a aussi équipé ses bâtiments publics et locaux de travail d'hygiaphones, de distributeurs de gel, de bandes et stickers de distanciation physique, etc.

2. ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

Pendant toute la période de confinement, l'Agglomération a diffusé quasi quotidiennement des informations à destination des usagers via le site internet, les réseaux sociaux et la presse. Elle a aussi pu compter sur le soutien des communes membres pour le relais de communication à leurs administrés. Ces informations concernaient aussi bien la continuité des services publics que celles nationales concernant la gestion de crise.

Certains services, à l'image des médiathèques, ont innové. Les 12 sites ayant été fermés pendant 2 mois, les agents ont poursuivi leur mission de diffusion culturelle via les réseaux sociaux et leur site internet. Ce sont ainsi des contenus culturels numériques qui ont été diffusés chaque jour et des services numériques qui ont été créés, développés et mis en place en un temps record. Un service drive a aussi été créé et actif pendant les mois d'été.

À la réouverture de tous les sites, dès le mois de mai 2020, des protocoles sanitaires d'accueil stricts ont été mis en place et sont toujours en vigueur en 2021.

3. ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- FONDS COVID RESISTANCE

LMV a adhéré au Fonds Covid Résistance de la Région SUD. 112 000 euros ont été injectés par l'Agglomération et ont permis d'aider une cinquantaine d'entreprises du territoire frappées par la crise. Ce fonds a été géré par Initiative Terres de Vaucluse.

- CRÉATION D'UN GUIDE

Les directions du Développement économique et de la Communication ont créé un guide recensant toutes les aides nationales, régionales, départementales et locales auxquelles les entreprises pouvaient prétendre. Mis à jour hebdomadairement, ce guide a été diffusé aux entreprises via les clubs d'entrepreneurs et accessible sur le site internet et les réseaux sociaux de LMV.



4. ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

- COMMANDES GROUPÉES DE GEL ET MASQUES

Devant la pénurie de gel et de masques, LMV Agglomération a effectué des commandes groupées de ces produits très recherchés entre mars et juin 2020 pour elle et ses 16 communes membres. Les masques ont été distribués aux agents intercommunaux et municipaux (pendant la période de confinement) ainsi qu'aux usagers (au moment du déconfinement).

Budget consacré par LMV pour l'achat de matériel : 266 620 euros.

- CRÉATION D'UN NOUVEAU FONDS DE CONCOURS

LMV a créé à l'été 2020 un nouveau fonds de concours à destination des communes membres et qui s'ajoute à celui pour l'investissement. Il s'agit du fonds de concours pour le patrimoine, les liaisons douces et le tourisme. Il s'élève à 300 000 euros par an pendant 6 ans.



LES COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ

1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

19

2. ENVIRONNEMENT 22

3. EAU, ASSAINISSEMENT, GEMAPI 34

4. PETITE ENFANCE 41

5. POLITIQUE DE LA VILLE/EMPLOI/HABITAT 45

6. TRANSPORTS ET MOBILITÉ 49

7. TOURISME/CAMPINGS 51

8. MÉDIATHÈQUES ET MUSIQUES ACTUELLES 55

9. PISCINES 59



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le service Développement Economique **accompagne des entreprises** endogènes mais aussi exogènes **dans leur création, leur développement et leur croissance** sur le territoire de Luberon Monts de Vaucluse. À ce titre, il suit et met en œuvre la stratégie de développement économique arrêtée par les élus.

Il promeut le territoire au niveau régional, national et international, à travers notamment les salons de renom, afin d'attirer de nouvelles entreprises.

Le service Aménagement travaille en amont de la réalisation des **opérations de travaux** par le portage des dossiers d'études préalables et la **constitution des dossiers administratifs, juridiques et réglementaires**.

En lien avec le service Développement Economique, il participe à la définition de la stratégie d'anticipation foncière et à la structuration de l'offre immobilière et foncière pour la mise en œuvre du développement économique du territoire de l'intercommunalité.

RÉALISATIONS 2020 : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR UN IMPACT FORT DE LA CRISE SANITAIRE

1. MISE EN PLACE D'UN FONDS DE SOUTIEN AUX TPE

Mise en place d'un mécanisme de soutien fort à l'économie territoriale, le dispositif comprend 4 financeurs : Région Sud Paca, La Banque des territoires, LMV Agglomération. En abondant au fonds de soutien Covid Résistance à hauteur de 112 000 €, LMV a permis la levée de 448 000 €.

Dès le mois d'avril, les premiers comités d'agrément ont pu octroyer les premiers financements, auprès des entreprises demandeuses. Ce sont ainsi plus de 51 entreprises du territoire qui ont bénéficié d'un prêt à taux zéro, sans garantie, avec un différé d'amortissement de 18 mois. Le prêt moyen attribué est d'un montant de 6 500 €. Ce dispositif a été opéré par le réseau d'accompagnement Initiative France.



2. NATURA'LUB LABELLISÉE PARC +

La zone d'activités Natura'Lub s'étend sur 46 ha au sud de Cavaillon.

En 2019, l'aménagement de la ZAC a été confié à Faubourg Promotion, groupe IDEC. En décembre 2020, les dossiers de création et de réalisation de la ZAC ont été approuvés par le conseil communautaire. En 2020 toujours, la ZAC a reçu le Label Parc+ attribué par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement.

Impulsé par la politique de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et par les enjeux d'adaptation au changement climatique portés par l'ADEME, la DREAL et l'Agence de l'eau, ce label animé par l'ARBE a fait sens auprès des partenaires de l'économie, de l'aménagement et de l'environnement : réseau des CCI, CMAR, agences d'urbanisme, CAUE, fédération d'entreprises.

L'évaluation porte sur des critères d'aménagement, de gestion et d'animation du parc d'activités visant les objectifs suivants :

- Aménager judicieusement son territoire pour accueillir les entreprises et les salariés
- Lutter contre le gaspillage foncier
- Préserver le paysage, les ressources naturelles et la qualité de vie locale



- Favoriser les liens et le dialogue entre les entreprises et leur territoire
- Améliorer le quotidien des salariés

Pour obtenir le label, le parc d'activités prend en compte l'ensemble des 8 ambitions du "Cadre de référence régional de l'aménagement et de la gestion durable des parcs d'activités".

3. LE PARC D'ACTIVITÉS DE BEL AIR LABELLISÉ PARC +

Le Parc de Bel Air, créé en 2012 aux Taillades, a obtenu le label environnemental Parc + en 2020, confortant les qualités architecturales et économes en énergie de ce site. En 2014 déjà, le Parc avait décroché le label « Eco Parc ».

En 2020, l'ensemble des 19 parcelles étaient commercialisées, avec 12 lots vendus et 7 lots sous compromis. Le Parc compte plus de 110 emplois.

4. LE CENTRE TERTIAIRE DE LAGNES

Le Centre tertiaire de Lagnes a accueilli une entreprise supplémentaire, portant le nombre d'entreprises présentes à 10 et plus de 50 emplois. L'ensemble des entreprises ont résisté à la période de crise, et aucune défaillance n'est à déplorer. Le taux d'occupation s'élève à près de 90 %.



5. LE LOTISSEMENT DU MIDI

L'ensemble des 4 lots d'une surface totale de 8 600 m² ont été vendus à 3 entreprises, les premiers permis de construire ont été accordés et les travaux de construction démarreront en septembre 2021.

CHIFFRES CLÉS 2020

- **2 350 entreprises** (hors entreprises individuelles)
- **22 300 emplois salariés**
- Cavaillon concentre **68 %** de l'activité économique
- Le secteur industriel représente **7,8 %** du tissu économique (+2,6% sur 2018/2019) et **8 %** de l'emploi total (+1,2% sur 2018/2019)

ENVIRONNEMENT



La Direction de l'Environnement comprend 2 services :

- le service COLLECTE en charge de :
 - la collecte en régie des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) sur les secteurs de Cavaillon (communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol) et Robion (communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion) ainsi que la collecte des ENCOMBRANTS et dépôts sauvages.
 - le suivi des prestataires pour la **collecte confiée à des entreprises** pour les communes de Gordes et Les Baumettes ainsi que les 5 communes de l'ex CCPL : Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines.
 - le ramassage des encombrants et des dépôts sauvages sur le secteur de Cavaillon.
 - la gestion de la flotte de véhicules (bennes et véhicules de l'ensemble des services de LMV).

Il comprend 39 agents dont 2 chefs de secteur pour l'encadrement des agents de collecte en régie (Cavaillon et Robion).

- le service INGENIERIE DECHETS en charge de la politique de prévention, de la gestion de la collecte sélective (relations avec les éco-organismes et les prestataires de recyclage), la gestion des déchetteries et des points d'apport volontaire. Il comprend 8 agents.

Ces deux services sont placés sous l'autorité d'une directrice qui suit également l'ensemble des projets liés à l'environnement et la transition énergétique.

La Direction de l'Environnement est rattachée au Pôle TECHNIQUE.

MISSIONS ET ACTIVITÉ DU SERVICE EN 2020

La Direction de l'Environnement met en œuvre la politique environnementale de LMV Agglomération qui comporte deux volets essentiels : la gestion des déchets d'une part, et la mise en œuvre des politiques environnementales d'autre part.

La crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 et les périodes de confinement, puis de déconfinement progressif, ont fortement impacté l'activité du service en 2020.

La collecte des déchets en régie a continué à fonctionner pendant les périodes de confinement avec la mise en place d'un protocole adapté (arrivées et départs échelonnés des agents, mise en réserve d'équipes de secours), le service en régie s'étant même substitué à un prestataire défaillant certains jours fériés en 2020.

Quant aux déchetteries, celles-ci ont été fermées pendant la première période de confinement à compter du 17 mars, puis elles ont rouvert progressivement : tout d'abord les plateformes de déchets verts à compter du 14 avril, puis les déchetteries multi-matériaux à compter du 28 avril, en fonction de la reprise d'activité des transporteurs et filières de recyclage.

Malgré la crise, LMV a lancé en 2020 :

- l'élaboration de son nouveau PLPDMA – Plan de prévention des déchets ménagers et assimilé : après une phase de consultation, l'élaboration a été confiée au Cabinet INDDIGO chargé d'accompagner la collectivité. Dans ce cadre, une caractérisation des ordures ménagères a eu lieu en septembre 2020.
- Une étude sur la fiscalité afin d'optimiser

les recettes liées à la gestion des déchets : harmonisation du taux de TEOM, optimisation de la redevance spéciale et mise en place de la tarification incitative.

Ces deux études ont fait l'objet de demandes de financement auprès de l'ADEME.

Le service Environnement a également participé en 2020 aux réflexions de l'association de réflexion sur les déchets ménagers et assimilés du bassin Vaucloso-Rhôneanien constituée début 2020 à laquelle adhèrent 19 collectivités. Les travaux ont notamment porté sur la réalisation d'une étude de faisabilité pour un nouveau centre de tri permettant d'accueillir les nouvelles normes d'extension des consignes de tri, ainsi que sur la question du traitement des biodéchets. Ces travaux se poursuivront en 2021 dans la perspective de proposer aux élus des collectivités adhérentes des solutions de traitement optimisées et mutualisées pour le bassin en question.

1. LA GESTION DES DÉCHETS : COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES, TRI SÉLECTIF, DÉCHETTERIES

- **La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)**

La collecte des OMR est réalisée en régie par le personnel de LMV sur 9 des 16 communes de LMV : Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion.

Sur les 7 autres communes (Gordes, Les Baumettes, Lauris, Lourmarin, Puget sur Durance, Puyvert et Vaugines), la collecte des OMR est confiée à un prestataire privé dans le cadre d'un marché public. La Direction de l'Environnement assure alors un contrôle de l'activité confiée aux entreprises concernées.

La collecte est réalisée soit en porte à porte en bacs individuels soit en bacs de regroupement. Depuis 2016, LMV a déployé de nouveaux dispositifs de colonnes enterrées ou semi-enterrées dans plusieurs communes.

Les OMR sont acheminées soit au quai de transfert du Grenouillet à Cavaillon, équipement géré par le syndicat de traitement SIECEUTOM (secteur de CAVAILLON et ex CCPL), soit au quai de transfert du SIRTOM d'APT (secteur de ROBION et communes de Gordes et Les Baumettes).

• Le traitement des ordures ménagères

Le traitement des OMR est délégué par LMV à deux syndicats de traitement distincts en fonction de la zone géographique :

- Le SIECEUTOM pour les OMR en provenance des secteurs ex CCPLD et ex CCPL : le quai de transfert est situé sur le site du Grenouillet à Cavaillon ; celui-ci a été complètement rénové, les nouvelles installations ayant commencé à fonctionner en 2020.
- Le SIRTOM d'Apt pour les OMR en provenance des secteurs ex CCC et Gordes et les Baumettes : le quai de transfert est situé à Apt.



ACTIONS PHARES 2020

- **Un service de collecte assuré sans interruption malgré la situation sanitaire** : les agents de LMV ont assuré la collecte en régie les jours fériés pendant la période de confinement en substitution aux prestataires privés.
- **Déploiement de colonnes enterrées ou semi-enterrées** dans plusieurs communes du territoire et notamment à Cavaillon (parking ALSH), Gordes (hameau des Gros), Cabrières d'Avignon (Chemin des Grillons), Les Baumettes (entrée Zone d'activités), Puyvert (salle polyvalente) et Cheval-Blanc (Allée des Lauriers)
- **Acquisition d'une nouvelle benne à ordures ménagères (BOM) de 20 m³**
- **Acquisition d'un compacteur à déchets sur le camion-grue**
- **Nouveaux marchés signés en 2020** : collecte des déchets le dimanche à Cavaillon, collecte des jours fériés, collecte des déchets de Gordes et Les Baumettes, fourniture de pneus, marché en groupement de commande avec le Grand Avignon, la COVE et le SIRTOM d'Apt pour l'achat de conteneurs roulants, marché pour 1 BOM de 8 m³, 1 BOM de 14 m³, 1 BOM de 20 m³, marché de location et d'entretien des vêtements de travail haute visibilité

CHIFFRES CLÉS

- **17 998 tonnes d'OMR collectées** sur le territoire de LMV (contre 17 986 tonnes en 2019), soit un tonnage quasi-identique malgré les périodes de confinement. (325 kg / habitant)



(Vaucluse = 339 kg/hab, (données 2020), Paca = 385 kg/hab, France = 254 kg/hab)*.

* données 2017 Observatoire Régional des Déchets

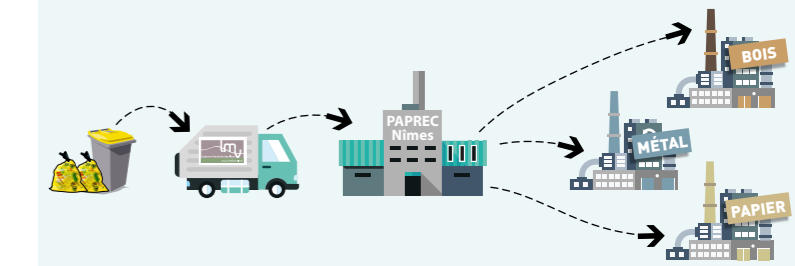
Toutefois, **le confinement a eu un impact sur le volume de déchets collectés sur les secteurs touristiques avec une diminution des déchets sur la période d'avril à juin notamment et une augmentation plus forte que les années précédentes sur le mois d'août.** Ainsi, pour le secteur Gordes et les Baumettes :
 - 27 % de déchets collectés d'avril à juin 2020 par rapport à la même période 2019
 + 9 % de déchets collectés en août 2020 par rapport à août 2020



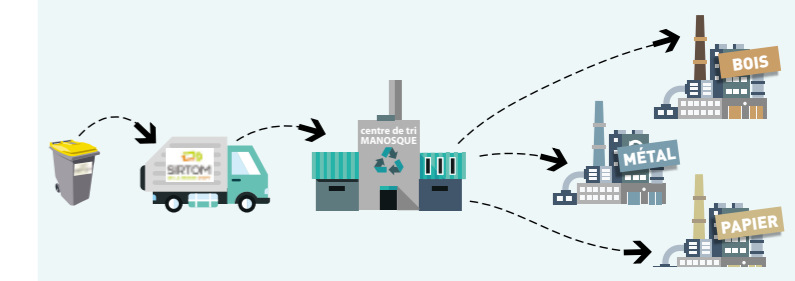
• La collecte sélective (EMBALLAGES, VERRE, PAPIER)

• Les EMBALLAGES

POUR LE SECTEUR DE CAVAILLON,



Pour le secteur de ROBION, les consignes de tri, jusqu'alors différentes, ont été harmonisées à compter de septembre 2020 avec le passage pour cette partie du territoire à l'extension des consignes de tri.



Pour les communes de GORDES et LES BAUMETTES, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché. Elle est également réalisée par le SIRTOM d'Apt pour les conteneurs enterrés et semi-enterrés.

Pour Puget, Puyvert, Lauris, Lourmarin et Vaugines, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché. Elle est organisée en colonnes aériennes.

Le service collecte assure également en régie la collecte sélective des emballages dans les conteneurs enterrés et semi-enterrés déployés sur l'ensemble du territoire de LMV.

Ce service monte en puissance avec le déploiement chaque année de nouveaux dispositifs enterrés et semi-enterrés ce qui permet de réduire le nombre de bacs sujets à des dépôts de déchets non appropriés et donc susceptibles de refus de tri plus importants.

Sur l'ensemble du territoire LMV, la collecte sélective des EMBALLAGES a progressé de 2% en 2020 par rapport à 2019. Toutefois on peut observer d'importantes disparités selon les secteurs :

- + 2,6 % pour le secteur ex CCPLD
- + 3,7 % pour le secteur ex CCPL (dynamique moindre par rapport à l'évolution constatée en 2019 liée la mise en place de l'extension des consignes de tri à compter d'avril 2019)
- - 3 % pour le secteur ex CCC (malgré la mise en place de l'extension des consignes de tri sur le secteur du SIRTOM à partir de septembre 2020)
- - 12 % pour le secteur Gordes – Les Beaumettes.

L'année 2020 a été marquée par une augmentation des refus de tri au centre de tri PAPREC à Nîmes liée à une détérioration de la qualité du tri sur notre territoire (25 %), les périodes de confinement n'ayant pas permis de réaliser de campagnes de communication et de sensibilisation suffisantes.



• Le PAPIER

On observe sur le territoire de LMV une diminution globale de 13 % par rapport à 2019 (baisse constatée sur tous les secteurs).



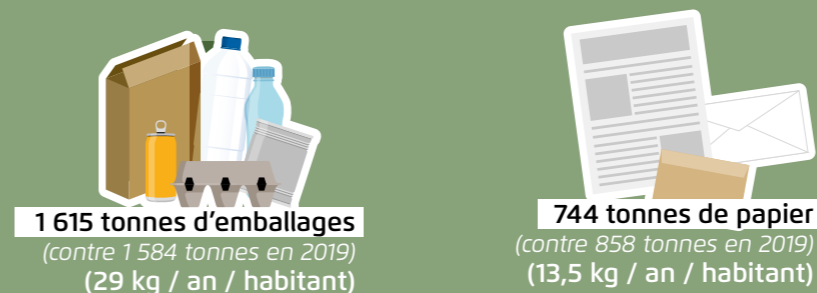
• Le VERRE

La collecte du VERRE enregistre une légère diminution en 2020 (- 0,8 %) sur le territoire de LMV liée essentiellement à la baisse constatée sur le secteur ex CCPLD et ex CCPL (- 2%) ; en effet, les secteurs ex CCC et Gordes- Les Beaumettes, plus touristiques, enregistrent globalement une progression de + 2,3 %.



CHIFFRES CLÉS

En 2020, LMV a collecté :



Total emballages + papier LMV= 43 kg / an / hab

moyenne nationale : 48 kg
moyenne Région SUD : 37 kg
moyenne Vaucluse : 41 kg

(données 2017 Observatoire Régional des Déchets)



1 901 tonnes de verre
(contre 1 917 tonnes en 2019)
(34,4 kg / an / habitant)

moyenne nationale : 30 kg
moyenne Région SUD : 23 kg
moyenne Vaucluse : 29 kg

(données 2017 Observatoire Régional des Déchets)

ACTIONS PHARES 2020

- Démarrage de l'élaboration d'un nouveau PLPDMA – Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2020-2026 : objectifs : réduire la production de déchets. Un plan d'actions pour la mandature sera finalisé en 2021.
- Lavage de tout le parc de colonnes à verre, papier, OMR et Emballages (soit 290 colonnes nettoyées au total).

• Les collectes spécifiques (CARTONS, TEXTILE)

Une collecte spécifique des **cartons** pour les professionnels est assurée :

- En régie par l'équipe collecte en centre-ville de Cavaillon qui les achemine jusqu'au quai de transfert du Grenouillet. Le SIECEUTOM assure ensuite le transport vers le site de recyclage et perçoit les recettes de vente de ces cartons (179 tonnes en 2020 contre 169 tonnes en 2019, soit une **progression de 6 %**).
- Par un prestataire privé sur les communes de Lauris, Lourmarin, Puyvert et Vaugines qui les achemine à la déchetterie de Vaugines (tonnages inclus dans les chiffres déchetteries).

Face à l'augmentation des tonnages de cartons collectés dans l'ensemble des modes de collecte



(collecte en régie, dans les déchetteries, dans la collecte des emballages) et également dans les ordures ménagères, le développement de la collecte spécifique des cartons est à l'étude pour réduire la part dans les ordures ménagères de cette matière recyclable. Celle-ci a été une première fois ajournée en 2019 compte tenu de la crise sur la filière papier-carton liée à la fermeture du marché asiatique qui a déclenché un effondrement des cours de reprise. Après la phase de confinement en 2020, il semble que le marché du carton retrouve des débouchés et donc une valeur de reprise en hausse, ce qui permettrait d'amoinrir le reste à charge d'une collecte spécifique des cartons pour la collectivité. Le dossier sera repris en 2021.

Une collecte des **textiles** est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de colonnes aériennes « LE RELAIS ». Les dépôts textiles sont récupérés gratuitement par le prestataire **146,86 tonnes** ont été collectées en 2020 (contre 202,92 tonnes collectées en 2019 soit - 27,6 %). **La baisse de tonnage est essentiellement due à la période de confinement pendant laquelle aucune collecte n'a été assurée par le prestataire.**



• Les déchetteries

En 2020, LMV disposait de :

- **5 déchetteries multi-matériaux :**
 - Cavaillon (Puits des Gavottes) et Mérindol gérées par une entreprise privée,
 - Lauris et Vaugines gérées en régie par les agents de LMV,
 - Coustellet gérée par le SIRTOM D'APT
- **2 déchetteries MON ESPACE VERT** à Cavaillon et Vaugines pour les déchets verts gérées en régie (celle de Vaugines ayant ouvert à compter du 1er juillet 2019)
- **1 déchetterie dédiée pour les services de LMV** (collecte des encombrants) sur le site du Grenouillet à Cavaillon.

La déchetterie située sur le site du Centre Technique Municipal de Mérindol a dû fermer à compter du 31 octobre 2020 sur décision préfectorale. Le projet de création d'une nouvelle déchetterie sur le site des Hauts Isclons en bord de Durance sur lequel les services de LMV ont travaillé en 2020 a dû également être abandonné après avis défavorable du Commissaire Enquêteur et mobilisation des riverains. Une alternative est donc à l'étude en 2021 pour une modernisation de la déchetterie de Lauris afin d'accueillir le flux de déchets en provenance de Mérindol.

CHIFFRES CLÉS

19 543 tonnes de déchets collectés et traités en 2020 (+ 2 % par rapport à 2019)

Dont :



ACTIONS PHARES 2020

- Ouverture de la déchetterie du Grenouillet (déchetterie réservée aux services de LMV pour les encombrants et aux services techniques de la Ville de Cavaillon) en janvier 2020
- Fermeture de la déchetterie de Mérindol le 31 octobre 2020 – Elaboration d'un projet de réhabilitation / modernisation de la déchetterie de Lauris
- Acquisition d'un chargeur télescopique pour MEV Vaugines



• La politique de prévention

LMV s'est engagée dans la réduction de la production des déchets depuis de nombreuses années. En 2020, LMV a engagé un cabinet pour l'élaboration de son nouveau Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets sur la durée de la nouvelle mandature (2020-2026).

En 2020, malgré les périodes de confinement, LMV a mené plusieurs actions visant à réduire la production de déchets et améliorer davantage le tri et le recyclage des matériaux.

• Livraison de broyat gratuit aux agriculteurs locaux

Afin de réduire le brûlage des végétaux, LMV a poursuivi le partenariat avec les agriculteurs locaux afin de livrer en local le broyat issu des déchets verts déposés dans les plateformes de déchets verts de Cavaillon et Lauris. Ce dispositif permet d'éviter le transport vers le centre de traitement des déchets verts de Bollène ainsi que les coûts de traitement.

• Le compostage

Les biodéchets représentent environ 30 % des poubelles résiduelles des Français.

Depuis 2003, LMV encourage le compostage individuel et collectif par l'installation gratuite de composteurs collectifs dans des lieux appropriés (résidences, jardins partagés, restaurants scolaires...) et par la vente aux particuliers de composteurs à prix réduit.

16 composteurs collectifs ont été ainsi installés à ce jour représentant un volume estimé à 100 tonnes/an composteur dont 50 % OM et 50 % de déchets

verts). Toutefois, en raison de la pandémie COVID, il n'y a pas eu de nouveau site de compostage collectif déployé en 2020.

LMV a par ailleurs vendu 2 227 composteurs individuels, dont 164 en 2020, auxquels s'ajoutent 645 composteurs vendus par le SIRTOM D'Apt sur les communes de LMV, soit un total de 2 760 composteurs financés à ce jour.

• L'adhésion à la Charte Zéro Déchet Plastique et l'élaboration d'un plan d'actions

Suite à la signature de la Charte Zéro Déchet Plastique de la Région PACA, LMV a travaillé en 2020 à l'élaboration d'un plan d'actions visant à réduire drastiquement l'utilisation du plastique.

Ce plan d'actions doit répondre à plusieurs objectifs :

- 1) Sensibiliser à la réduction des déchets plastiques.
- 2) Mettre en œuvre une utilisation raisonnée des matières plastiques
- 3) Gérer les déchets plastiques.

L'élaboration du plan d'actions et les premières actions ont été différées en 2021.



• Les animations sur le tri et le recyclage en milieu scolaire

23 animations ont été mises en œuvre en 2020 dans les classes de CP jusqu'au collège sur le tri et le recyclage (correspondant aux financements de LMV 2019 et 2020 cumulés en raison du report des actions prévues en 2019 en raison du COVID)

• Les appels à projets scolaires sur le thème de la prévention, le tri et le recyclage

5 projets scolaires sur le thème de la prévention, du tri et du recyclage ont été retenus et ont reçu une subvention de LMV en 2020.

• Les actions visant à encourager le recyclage ou le réemploi :

- Journée mondiale du nettoyage : le World Clean up Day (en septembre)
- Collecte de jouets au profit d'EMMAUS dans toutes les déchetteries du territoire + certaines mairies et écoles en novembre
- Mise en place d'une collecte de sapins de Noël à Cavaillon (450 sapins collectés en 2020)



2. LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Le caractère irréversible du réchauffement climatique lié à l'augmentation des gaz à effets de serre produits par l'activité humaine (transports, bâtiments, industries, agriculture, etc...) est aujourd'hui reconnu par l'ensemble des acteurs institutionnels et internationaux. La lutte contre le réchauffement climatique est une priorité fixée dans la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTE).

Le territoire de LMV est particulièrement exposé aux conséquences du changement climatique et présente une vulnérabilité particulière : risque inondation, risque feux de forêt, sécheresse...

Dans le cadre de ses « compétences supplémentaires – Actions de sensibilisation visant la protection et la mise en valeur de l'environnement présentant un intérêt pour l'ensemble de la communauté ou dont l'intérêt dépasse celui d'une seule commune », LMV est déjà engagée dans plusieurs projets :

• ENS La Garrigue

En 2020, LMV a inauguré les aménagements réalisés sur le site de l'Espace Naturel Sensible de MÉRINDOL : réalisation d'un cheminement long d'un kilomètre totalement sécurisé et accessible aux personnes handicapées menant au belvédère qui surplombe la Durance, aménagement du parking et sécurisation de l'accès sur la RD973.

LMV a également mis en place du mobilier et les panneaux d'interprétation du site sur les aires de repos et le belvédère, présentant la faune et la flore présentes sur le site. La mise à jour de la signalétique de l'Observatoire Ornithologique a été également réalisée.



En décembre 2020, ces aménagements ont reçu le Label « Tourisme et Handicap » décerné par Vaucluse Provence Attractivité.

• **Programme SEDEL – TEP CV – Territoire à énergie positive**

LMV a été retenue en partenariat avec 8 autres intercommunalités et un Pays sous l'égide du PNR, territoire à énergie positive pour la croissance verte labellisé TEP CV depuis 2015. Cette labellisation permet de bénéficier de subventions pour les travaux liés à la réduction de la consommation d'énergie, à la diminution des gaz à effet de serre, à la production d'énergies renouvelables, à la promotion de l'éducation à l'environnement ou encore la préservation de la biodiversité.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, LMV adhère également au volet EAU du programme SEDEL pour une participation annuelle portée à 7 500 €. Cette adhésion permet de bénéficier du dispositif d'accompagnement des collectivités adhérentes visant à analyser les consommations d'eau et à mettre en œuvre des actions d'économie et de sensibilisation du public sur la question de l'économie de la ressource en eau.

• **Le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)**

La communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et LMV Agglomération ont décidé de mutualiser l'élaboration du PCAET qui a été confiée au Syndicat Mixte du SCOT du Bassin de Vie Cavaillon – Coustellet – L'Isle sur la Sorgue.

Après la phase de diagnostic réalisée en 2019, l'année 2020 a été consacrée à la définition de la stratégie par les élus. En raison de la période de renouvellement électoral et de la situation sanitaire, l'élaboration du plan d'actions a été reportée en 2021.

Les objectifs fixés dans la LTE et dans le SRADDET sont d'ores et déjà connus ; pour notre territoire :

- réduction des gaz à effets de serre : - 48 % à l'horizon 2050 (par rapport à 2016)
- évolution du taux de couverture des consommations d'énergie par la production d'énergies renouvelables et de récupération : passer de 7 % en 2016 à 110 % en 2050.

• **Adoption du Plan de paysages**

Suite à la phase d'élaboration du Plan Paysages porté par le PNR du Luberon, celui-ci a été finalisé en 2020.

Les actions retenues pour le territoire de LMV sont les suivantes :

• **Enjeu 1 : Densification et extension des villages**

Action LMV : Soutenir la plantation d'arbres en milieu urbain (soit dans le cadre de nouvelles opérations d'aménagement, soit dans le cadre de la revégétalisation d'espaces publics minéralisés).

• **Enjeu 2 : Circulation douce, loisirs, tourisme**

Action LMV : en plus de l'étude de cas sur la route des crêtes à vélo, LMV a mis en place dans ce cadre un fonds de concours tourisme et mobilité.

• **Enjeu 3 : Paysages de l'eau, loisirs et pédagogie**

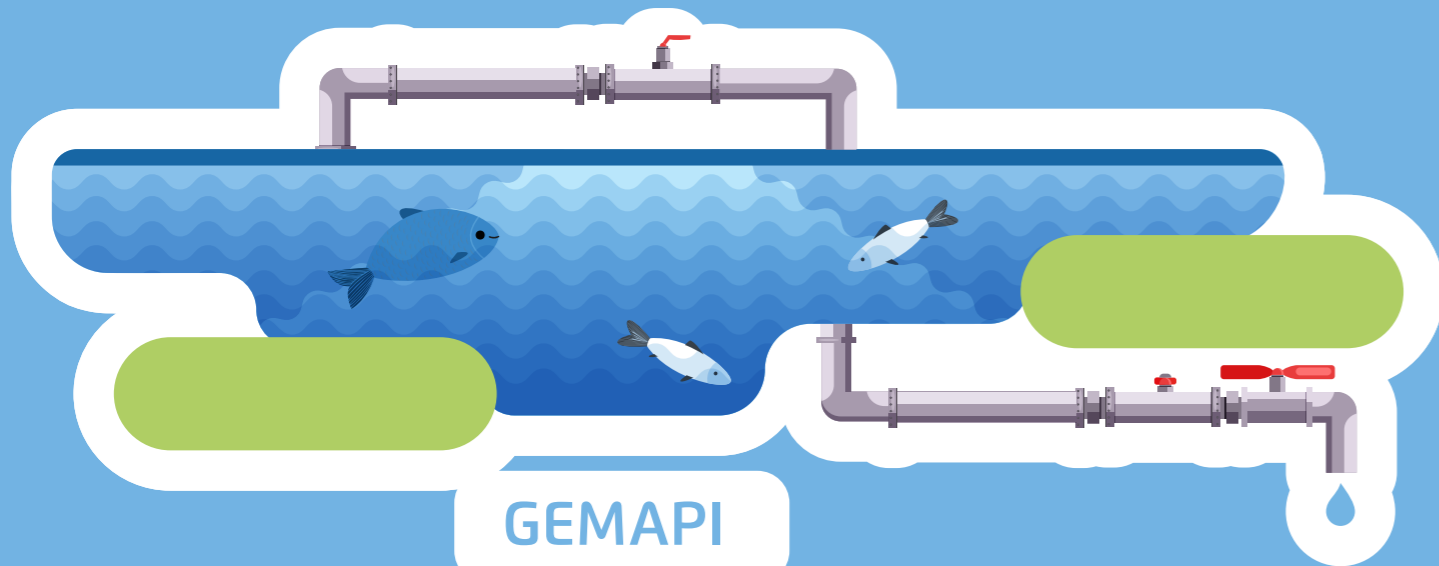
Action LMV : Aménagement ENS La Garrigue en bord de Durance, liaison avec l'observatoire ornithologique

• **Enjeu 4 : Paysages agricoles de l'eau gravitaire**

Action LMV : cf. étude de cas « les paysages de l'irrigation gravitaire ».

PERSPECTIVES 2021

- Elaboration du plan d'actions du PCAET
- Finalisation du Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés pour la mandature 2020-2026 et premières actions
- Mise en œuvre du plan d'actions interne « Eco-gestes » et « Zéro Déchet Plastique »
- Mise en œuvre d'un plan de communication offensif pour sensibiliser sur le tri des déchets et la lutte contre les dépôts sauvages
- Harmonisation de la TEOM et de la redevance spéciale pour les professionnels sur l'ensemble du territoire de LMV, évolution des tarifs d'accès des déchetteries aux professionnels en lien avec les coûts
- Réhabilitation de la déchetterie de LAURIS
- Mise en place d'une collecte de cartons déployée progressivement sur tout le territoire de LMV
- Elaborer le contrat d'objectifs déchets avec la Région PACA



GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

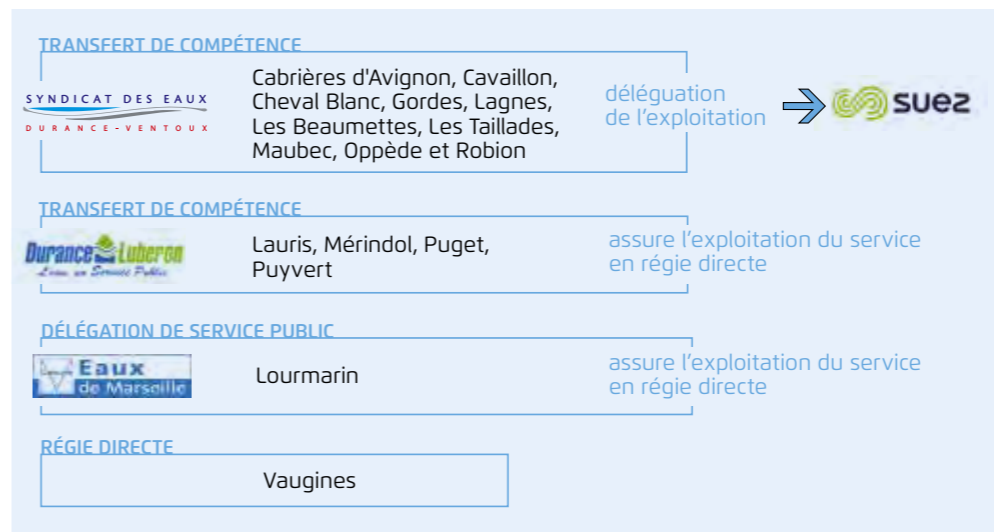
DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les compétences eau, assainissement (collectif et non collectif) et gestion des eaux pluviales urbaines ont été transférées à la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, conformément à la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe).

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est également une compétence de LMV Agglomération depuis le 1^{er} janvier 2018.

SERVICE EAU POTABLE

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE



CHIFFRES CLÉS

Sur l'ensemble du territoire LMV, l'adduction d'eau potable représente environ :

- 766 km de réseau
- 29 500 abonnés
- 3,7 Millions de m³/an facturés (hors Lauris, Mérindol, Puget, Puyvert).

Le prix moyen du m³ d'eau est en moyenne 1,96 €/m³ sur le territoire.

Pour les communes de Lourmarin et Vaugines, la LMV assure les travaux sur les ouvrages, le renouvellement des canalisations et les extensions de réseaux.

RÉALISATIONS 2020

- **Hiver 2020** : Finalisation des travaux d'extension du réseau AEP chemin de Faraud à Vaugines (365 K€)

PERSPECTIVES 2021

- **Lourmarin** : Lancement étude sécurisation adduction eau potable
- **Vaugines** : Lancement étude dilatation réseau rue de la Fontaine

SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

TRANSFERT DE COMPÉTENCE

SYNDICAT DES EAUX
DURANCE-VENTOUX

Lauris, Mérindol, Puget,
Puyvert

assure l'exploitation
du service
en régie directe

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

suez

Cabrières d'Avignon, Cavaillon, Cheval
Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes,
Les Taillades, Maubec, Oppède, Robion

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Eaux
de Marseille

Lourmarin

RÉGIE DIRECTE

Vaugines

LMV assure les travaux sur les ouvrages, le renouvellement des canalisations et les extensions de réseaux, sauf sur les communes de Lauris, Mérindol, Puget et Puyvert.

CHIFFRES CLÉS

Le patrimoine des 16 communes représente au total :

- 20 stations d'épuration
- 49 postes de relevages
- 200 km de réseau séparatif.
- 75 km de réseau unitaire.

RÉALISATIONS 2020

CABRIÈRES

Été 2020 : Finalisation des travaux d'extension du réseau chemin de la Lise (177 K€)

Octobre 2020 : Travaux de suppression des eaux claires parasites chemin des Estelles et impasse rue Haute (96 K€)

CAVAILLON

Automne 2020 : Travaux d'amélioration du réseau d'assainissement chemin du Puits des Gavottes (39 K€)

CHEVAL-BLANC

Printemps 2020 : Finalisation des travaux de renouvellement du réseau eaux usées du chemin du Moulin de Losque (716 K€)

Été 2020 : Lancement des travaux pour la construction de la nouvelle STEP (1512 K€)

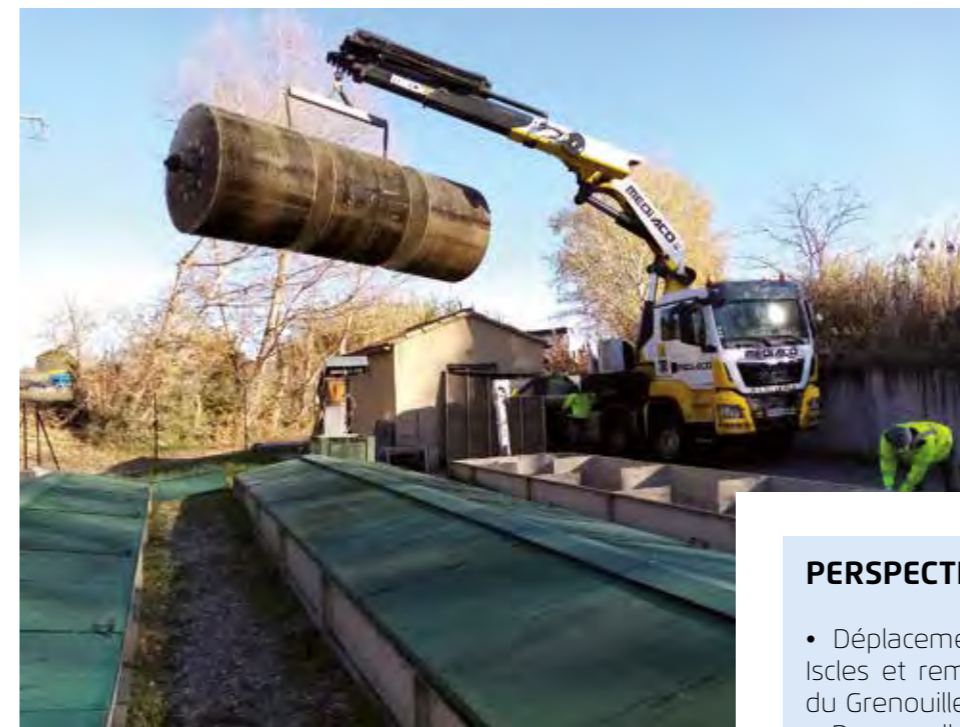
GORDES

Printemps 2020 : Finalisation de l'extension du réseau eaux usées Hameau Sud (445 K€)

2ème semestre 2020 : Extension du réseaux d'eaux usées quartier la Badelle (725 K€)

OPPÈDE

Décembre 2020 : Remplacement d'un bio-disque sur la station d'épuration (41 K€)



PERSPECTIVES 2021

- Déplacement du poste de refoulement des Iscles et remplacement du dégrilleur sur le site du Grenouillet à Cavaillon
- Renouvellement du réseau d'assainissement unitaire avenue Stalingrad à Cavaillon
- Finalisation de la construction d'une nouvelle station d'épuration à Cheval-Blanc
- Continuité et lancement des études engagées
- Construction d'une nouvelle station d'épuration intercommunale pour les quartiers Est de Cavaillon et pour les Taillades
- Construction d'une nouvelle station d'épuration intercommunale pour Cabrières d'Avignon et Gordes hameaux Sud
- Diagnostic des réseaux pour les communes de Cabrières d'Avignon, Gordes et Robion
- Suppression des eaux claires parasites à Lourmarin
- Diagnostic de fonctionnement de la station d'épuration de Lagnes
- Renouvellement du réseau avenue Jean Giono à Robion
- Extension réseau chemin du Vallat à Vaugines

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

TRANSFERT DE COMPÉTENCE



Lauris, Méridol, Puget, Puyvert

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC



Cabrières d'Avignon, Cheval Blanc, Gordes, Lagnes, Les Beaumettes, Les Taillades, Oppède, Maubec et Robion

RÉGIE DIRECTE

Cavaillon, Lourmarin et Vaugines :
• Cavaillon > régie LMV ;
• Lourmarin > commune (convention) ;
• Vaugines > prestation service (TRAMOY).

A l'échelle du territoire de LMV, hors Syndicat des Eaux Durance Luberon, le nombre d'installations d'assainissement autonome est d'environ 6427.

La réglementation impose un contrôle régulier de toutes les installations d'assainissement autonome. Une fosse septique en mauvais état est source de pollution. Ainsi, les 3 missions principales du SPANC imposées par la réglementation :

- Le contrôle périodique des installations ;
- L'établissement d'un diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien à l'occasion de la vente d'un bien immobilier ;
- La vérification de conception et l'exécution des travaux des installations neuves ou à réhabiliter.

RÉALISATIONS 2020

- 223 contrôles effectués par le service SPANC de LMV sur la commune de Cavaillon.

PERSPECTIVES 2021

- Continuité des contrôles pour mise en conformité des installations

SERVICE PLUVIAL

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

L'assainissement pluvial correspond à la Gestion (collecte et évacuation) des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) et au traitement de ces eaux lorsqu'elles sont trop polluées.

L'agglomération a lancé une étude visant à dresser un état des lieux exhaustif de cette compétence dans le cadre du transfert de la compétence visant à définir le périmètre de cette compétence et à préparer la Commission Locales d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).



RÉALISATIONS 2020

- **1^{er} semestre 2020** : Etat des lieux du réseau pluvial sur l'ensemble des communes du territoire de l'agglomération (35 K€)
- **Automne 2020** : Travaux de renouvellement du réseau pluvial du chemin d'intérêt communautaire du Puits des Gavottes (46 K€)

Entretien des ouvrages pluvial sur la commune de Cavaillon (avaloirs et bassins d'orages)

PERSPECTIVES 2021

- Entretien des ouvrages pluviaux sur la commune de Cavaillon (avaloirs et bassins d'orages)
- Organisation de la Commission Locales d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

GEMAPI

ORGANISATION DE LA COMPÉTENCE

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation n°2014-58 du 27 janvier 2014 et 2015-991 du 7 août 2015, depuis le 1^{er} janvier 2018. LMV est donc compétente en la matière depuis cette date.

Trois syndicats de rivière existent sur le territoire de l'Agglomération :

- Le Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon : SIRCC ;
- Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance : SMAVD ;
- Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues : SMBS.

PERSPECTIVES 2021

- Continuité des projets engagés les années antérieures :
- Travaux tranches 4 à 11 sur le Coulon : dépôt du dossier de travaux auprès des services de l'Etat, concertation, enquête publique
- Extension de la digue de Lauris sur la Durance : acquisitions foncières et poursuite des études techniques
- Système d'endiguement de Cheval-Blanc à Cavaillon : études techniques et dépôt du dossier auprès des services de l'Etat
- Finalisation des travaux post-crue du Coulon (636 k€ TTC)

RÉALISATIONS 2020

• Coulon

Hiver / printemps 2020 : Travaux post-crues de remise en état des berges suite aux crues de fin 2019 (531k € HT)

• Durance

Été 2020 : Construction d'un EPI déflecteur pour la protection de la STEP de Cavaillon (219 k€ HT)

Été 2020 : Construction de 3 épis déflecteurs pour sécuriser les habitations à Puyvert (215 K€ HT)

Continuité des visites de surveillance réalisées par les agents de LMV sur la digue des Iscles du Milan à Cheval-Blanc.



PETITE ENFANCE

Le Service Petite Enfance de la communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse représente 14 établissements d'accueil du jeune enfant sur l'ensemble du territoire, 2 Relais Assistantes Maternelles (RAM) et 1 lieu accueil enfant Parent, le LAEP « La Mosaïque ».



LES MISSIONS

La richesse du territoire de LMV repose sur le principe d'offrir aux familles un choix de d'accueil du jeune enfant (c'est-à-dire l'enfant de moins de 6 ans non scolarisé ou durant les périodes périscolaires) différent, complémentaire et adapté aux besoins de chacun.

- **L'accueil collectif :**
Avec 14 multi-accueils (dont 13 en gestion directe) représentant 402 places au 31 décembre 2020

- **L'accueil individuel :**
Les RAM (relais assistants maternels) avec 165 assistant(e)s maternel(le)s et une moyenne de 495 places en accueil individuel au cours de l'année 2020. Les Ram ont une mission d'information en direction des parents et des assistant(e)s maternel(le)s
 - sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande
 - sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Les RAM offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

- Il contribue à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s
- Le Ram est un lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil).

- **Le soutien à la parentalité :**
« La Mosaïque » est un Lieu d'Accueil Enfants-Parents avec trois objectifs majeurs :
 - Conforter la relation parents-enfants
 - Favoriser la socialisation du jeune enfant
 - Valoriser les compétences et l'épanouissement des personnes accueillies, prévenir l'isolement familial, l'absence de solidarité et le risque de maltraitance.

- **L'éveil culturel**
Le service éveil culturel propose des activités ponctuelles et régulières à 13 crèches ainsi qu'aux assistant(e)s maternel(le)s fréquentant les RAM dans le but de sensibiliser les enfants à la culture, l'art et le monde extérieur.

ANNÉE 2020

DU 13 MARS 2020 JUSQU'AU 10 MAI : LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE PETITE ENFANCE DURANT LE CONFINEMENT LIÉ A LA CRISE SANITAIRE

Le service petite enfance était essentiel car il a accueilli les enfants des personnes indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Dans le cadre du service de garde mis en place dès le 16 mars, 4 structures ont été opérationnelles

- 78 agents de terrain mobilisables au sein du service petite enfance (sur 149 au total) soit 57 % des effectifs
- 80 places potentiellement ouvertes sur 3 communes, soit 21% de la capacité maximale de LMV

Durant le confinement, les services administratifs de la petite enfance sont restés opérationnels, avec une astreinte téléphonique permanente.

Pour l'accueil individuel, les permanences téléphoniques des RAM ont été maintenues durant tout le confinement et jusqu'au 31 mai 2020. Un travail partenarial entre le service Petite enfance et les assistantes maternelles du territoire a permis d'apporter du soutien, de l'écoute et des conseils dans cette période des plus complexes. Lorsqu'elles ont maintenu leur activité, l'accueil était souvent réduit à 1 ou 2 familles maximum contre 4 habituellement. Le LAEP « La Mosaïque » a mis en place une permanence téléphonique durant le confinement jusqu'au 31 mai 2020.

DÈS LA SEMAINE DU 11 AVRIL 2020

L'ouverture de la structure le Repère des Galopins le week-end et jours fériés a été actée afin de répondre aux besoins des familles de soignants considérés comme personnels prioritaires.

Une newsletter hebdomadaire a été mise en place dès le 13 avril 2020 afin de garder le lien entre les équipes de crèche ou les assistant(e)s maternel(le)s et

les parents durant le confinement. Ainsi, quatre « Zoom Newsletters » spécial confinement ont été mis en place par les équipes petite enfance.



À COMPTER DU 11 MAI 2020, RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES CRÈCHES

Fort de l'expérience acquise avec la mise en place du service de garde à compter du 16 mars, un travail a été mené pour une réouverture progressive des structures tenant compte de plusieurs paramètres sanitaires, humains, organisationnels, matériels.

Cette réflexion menée structure par structure a permis de déterminer la capacité d'accueil maximale 'potentiel d'accueil' par site qui a permis d'accueillir les familles dans le respect des consignes sanitaires. En parallèle, un travail de croisement des données a été fait avec la capacité d'accueil covid-19, les effectifs mobilisables par site, les demandes des parents. L'accueil physique de la Maison petite enfance a été instauré dès le 11 mai

La journée Petite enfance en fête, prévue initialement le 13 juin 2020 a été annulée.

EN AOUT 2020, L'ACCUEIL RELAIS S'EST ADAPTÉ

La crèche Eugène Valentin est restée ouverte durant tout l'été afin de répondre aux besoins des familles pour l'accueil relais, pour les parents contraints de poser des congés durant le confinement et qui ont travaillé au mois de juillet et août. Les jauges, avec des groupes d'enfants de 10 maximum, ne permettaient pas d'accueillir tous les enfants au sein des crèches initialement ouvertes en août.

DÉCEMBRE ET BALLOTINS DE NOËL

Le service des cuisines a innové pour présenter aux familles un ballotin composé de produits artisanaux et locaux (du territoire LMV). Les cuisinières ont œuvré pour préparer près de 650 petits biscuits en une matinée !

Chaque enfant accueilli en EAJE ou RAM a reçu son ballotin.



CHIFFRES CLÉS 2020

Accueil des enfants au cours de l'année 2020 :

707 enfants inscrits en EAJE en 2020 et 495 enfants accueillis en accueil individuel.

Soit au total : 1202 places en mode de garde sur le territoire Luberon Monts de Vaucluse sur l'année 2020

Le budget global de la petite enfance est de 5 883 564 € pour l'année 2020

Dont 1 504 223,53 € de reste à charge pour la collectivité.

La CAF a contribué à hauteur de **2 255 811,24 €**, dont 753 429,50 € d'aides exceptionnelles en 2020, soit + 33,4% de financement alloué à Luberon Monts de Vaucluse. Ces aides ont permis de compenser la baisse des participations familiales.

Afin d'accompagner les EAJE faisant l'objet d'une baisse partielle ou totale d'activité liée à la crise sanitaire Covid19, les Caf ont versé une aide exceptionnelle pour les Eaje employant des agents publics, le forfait est de 27€ par place fermée et par jour ouvré.

PERSPECTIVES 2021

- Signature d'une CTG (Convention Territoriale Globale) qui remplacera l'actuel Contrat Enfance Jeunesse, en partenariat avec la CAF.

- Le service restauration Petite enfance tend à continuer à développer une cuisine de qualité, de production « maison », à partir de produits bruts, à favoriser les achats de denrées de circuits courts, locales, labellisées, de saison.

POLITIQUE DE LA VILLE EMPLOI / HABITAT



L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse exerce la **compétence obligatoire « politique de la ville »** depuis sa création en 2017. Le contrat de ville de Cavaillon 2015-2020, prorogé jusqu'en 2022, a fait l'objet d'un nouveau protocole d'engagements renforcés et réciproques 2020-2022 élaboré par ses signataires.

LMV **soutient aussi les associations intervenant dans le champ de l'emploi et du développement économique.** Les financements font l'objet de conventions précisant les attentes de LMV quant à leurs contributions à la stratégie de développement économique intercommunale.

Enfin, L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse est aussi **compétente en matière d'équilibre social de l'habitat. Elle a finalisé l'élaboration de son Plan Local de l'Habitat (PLH)** qui a été transmis au Préfet en novembre 2019. Elle a aussi réuni sa 1ère Conférence Intercommunale du Logement (CIL) le 17 octobre 2019. La CIL agit sur la manière dont sont attribués les logements sociaux et sur la gestion de la demande de logement social sur le territoire.



POLITIQUE DE LA VILLE

CONTEXTE

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse exerce la compétence obligatoire « politique de la ville » depuis sa création en 2017. Le contrat de ville de Cavaillon 2015-2020, prorogé jusqu'en 2022, a fait l'objet d'un nouveau protocole d'engagements renforcés et réciproques 2020-2022 élaboré par ses signataires (LMV, Etat, Département, Ville de Cavaillon, CAF, MSA, Vallis Habitat, Grand Delta Habitat).

LES MISSIONS

- Élaborer et mettre en œuvre la programmation annuelle du contrat de ville de Cavaillon.
- Assurer le suivi administratif et financier du programme d'actions.
- Animer le réseau local des opérateurs et acteurs intervenant dans les quartiers prioritaires de la Ville de Cavaillon.

CHIFFRES CLÉS 2020

- **23 projets ont été financés** dont 2 nouvelles actions pour l'emploi.
- Les différents partenaires du Contrat de Ville ont engagé **688 474 euros de subventions** pour l'année 2020.
- **110 personnes ont été accueillies par le service d'amorçage de projet de création d'entreprise, « CitéLab' », animé par Initiative Terres de Vaucluse. 12 entreprises ont démarré leur activité.**
- **48 collégiens scolarisés en 3^e** à Paul Gauthier, Clovis Hugues et Rosa Parks ont eu l'opportunité de passer leur brevet de sécurité routière avec l'Association des Motocyclistes de la Police Nationale.

RÉALISATIONS 2020

- La crise sanitaire a fortement impacté la réalisation des actions du contrat de ville. En dépit des capacités d'accueil réduites, les opérateurs se sont mobilisés pour qu'une programmation large et variée soit proposée aux plus jeunes pour de la période estivale (accompagnement scolaire et tutorat par de jeunes adultes anciens bénéficiaires du Programme de Réussite Educative, financement du brevet de sécurité routière, sorties plein air, activités culturelles).
- Les services de l'Agglomération ont assuré le suivi et l'accompagnement des opérateurs du contrat de ville tout au long de la crise sanitaire.

PERSPECTIVES 2021

- Préparer l'évaluation du contrat de ville 2015-2022 et engager la réflexion pour le prochain contrat.

EMPLOI

CONTEXTE

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse soutient les associations intervenant dans le champ de l'emploi et du développement économique. Les financements font l'objet de conventions précisant les attentes de LMV quant à leurs contributions à sa propre stratégie de développement économique.

LES MISSIONS

- Soutenir les initiatives contribuant au projet de développement économique du territoire.
- Valoriser le dynamisme du tissu économique local et du marché du travail.

ACTIONS PHARES 2020

- La sensibilisation de 87 jeunes à la création d'entreprise grâce à l'appui de LMV à la Mission Locale.



CHIFFRES CLÉS 2020

- **1 500 offres d'emploi** consultables en moyenne chaque jour sur LMV emploi
- **1 850 utilisateurs** réguliers de la plateforme emploi
- En dépit de la crise sanitaire, **près de 10 000 heures d'insertion** ont été inscrites dans les marchés publics de l'Agglomération.

PERSPECTIVES 2021

- Développer les initiatives numériques (e-forums, découverte des métiers en 3D)
- Promouvoir les métiers de l'Agglomération

HABITAT

CONTEXTE

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, compétente en matière d'équilibre social de l'habitat, a approuvé son Plan Local de l'Habitat 2020-2025 le 27 février 2020. Le plan opérationnel compte 18 actions. Le budget global prévu pour la mise en œuvre de ce plan est de 1 560 300 € sur 6 ans.

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse a réuni sa 2e Conférence Intercommunale du Logement (CIL) le 7 octobre 2020. Instaurée par la loi ALUR de 2014, co-présidée par le Préfet de Vaucluse et par le Président de LMV, la CIL agit sur la manière dont sont attribués les logements sociaux. A l'occasion de la 2e réunion plénière, le « document cadre » de la CIL et le « protocole de relogement » des personnes concernées par les démolitions dans le cadre du programme de rénovation urbaine de Cavaillon, ont été adoptés.

LES MISSIONS

- élaborer et mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat.
- Mettre en place et animer la Conférence Intercommunale du Logement, chargée de définir et de suivre les objectifs en matière d'équilibre social de l'habitat au travers des attributions dans le logement social.
- Accompagner les communes dans leurs problématiques habitat (exemption du dispositif SRU, lutte contre l'habitat, suivi des disponibilités foncières, politique de relogement des personnes concernées par les démolitions dans le cadre du futur programme de rénovation urbaine).

CHIFFRES CLÉS 2019

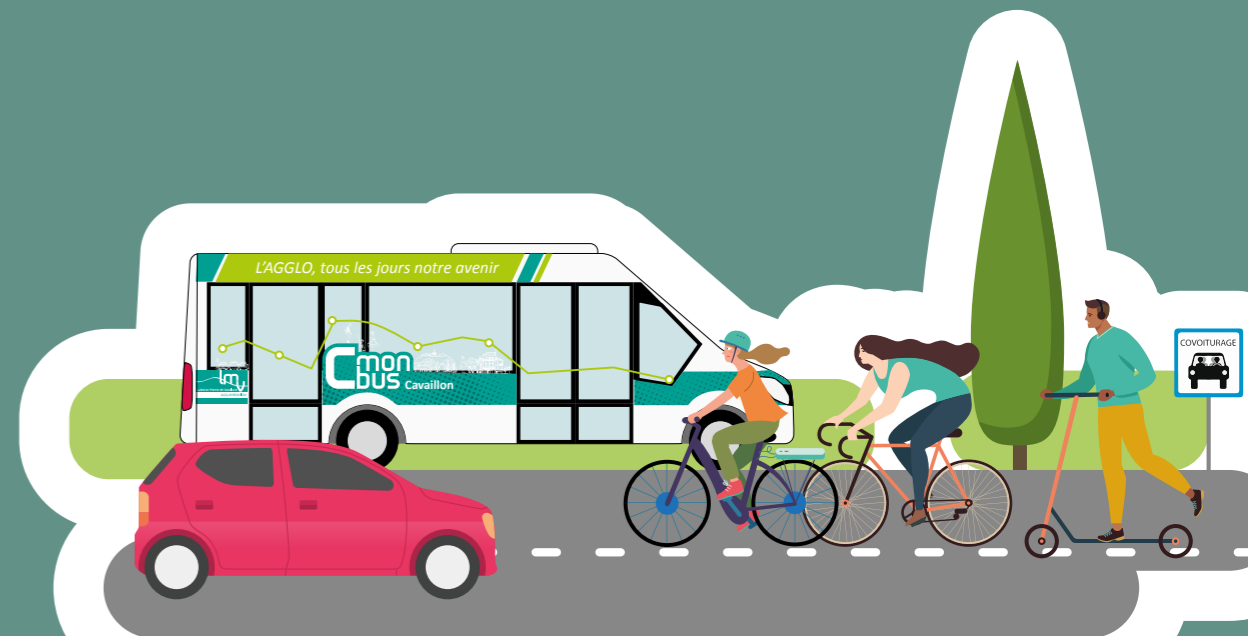
- 29 500 logements sur le territoire communautaire, 68% sont des logements individuels, 11% sont des résidences secondaires et 11,3% sont vacants.
- Le territoire compte 2 749 logements sociaux, ils sont concentrés à 90% sur la commune de Cavaillon. Les principaux bailleurs sociaux présents sont Mistral Habitat (67% du parc), Grand Delta Habitat (21%) et ERILIA (6%).
- 7 demandes de logement social enregistrées pour 1 offre à l'échelle de LMV (5,1 à l'échelle du Vaucluse).

ACTIONS PHARES 2020

- Approbation du PLH le 27 février 2020
- 2e réunion de la Conférence Intercommunale du Logement le 7 octobre
- 2 novembre : Mise en place de l'autorisation préalable de mise en location (permis de louer)

PERSPECTIVES 2021

- Démarrage du POPAC (Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement en Copropriétés) prévu par le PLH 2020-2025
- Adoption du système de cotation de la demande de logement social par la CIL.
- Lancement des premières actions inscrites au PLH dont le soutien aux propriétaires occupants et aux propriétaires bailleurs dans le cadre de la réduction de la précarité énergétique.



TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Depuis son passage en agglomération en janvier 2017, LMV est compétente en matière de transports et mobilité.

Elle a ainsi récupéré la gestion, le développement et l'entretien des infrastructures du réseau de transport urbain cavaillonnais, C mon bus, créé en avril 2016 par la Ville de Cavaillon. Elle est aussi en charge de la gestion d'une partie du transport scolaire (enfants domiciliés et scolarisés sur le territoire) pour lequel elle a conventionné avec la Région SUD. Enfin, elle gère en régie une navette Les Vignères-Cavaillon-Les Taillades depuis décembre 2018.

RÉALISATIONS 2020

- Inauguration en mars 2020 d'une aire de covoiturage avec bornes de recharges pour véhicules électriques sur le parking des Guillaumets à Coustellet (Maubec)
- Renouvellement du marché de transport attribué en septembre 2020 au groupement UTP / Suma / Telleschi et lancement d'une navette 100% électrique.
- Lancement en septembre 2020 de l'opération « LMV vous mets en selle » qui aide les usagers à acquérir un vélo à assistance électrique neuf chez un vélociste du territoire partenaire de l'opération. LMV rembourse 30% du prix du vélo acheté (max 300 euros). Au lancement de l'opération, 6 vélocistes (2 à Cavaillon, 1 à Robion et 3 à Coustellet), se sont associés au projet, rapidement rejoint par un 7e, à Cavaillon.



PERSPECTIVES 2021

- Déploiement d'un Système d'aide à l'exploitation et d'un système d'information des voyageurs ainsi que d'une billettique dématérialisée
- Aménagement du Pôle d'échange multimodal à la Gare de Cavaillon
- Élargissement du dispositif 1000 vélo
- Extension du circuit de la navette Vignères / Taillades à l'entrée de Robion

CHIFFRES CLÉS 2020

4 lignes de bus C mon bus dont une navette gratuite électrique lancée en septembre 2020

3 lignes de bus adaptées aux scolaires

1 navette Vignères/Taillades de 8 places

2020 = 90 000 passagers sur lignes ABCD + 373 abonnements scolaires

2020 = 1 300 passagers sur C ma navette Vignères-Taillades

140 000 euros investis sur le réseau pour la poursuite de mise en accessibilité et la pose d'abribus.

91 vélos subventionnés entre septembre et décembre 2020.



TOURISME CAMPINGS



Depuis le 1^{er} janvier 2017, date de passage en communauté d'Agglomération, LMV perçoit au réel une taxe de séjour sur le territoire. **Chaque propriétaire d'un hébergement touristique sur l'une des 16 communes du territoire doit collecter la taxe de séjour auprès de ses hôtes.**

Les tarifs de la taxe de séjour fixés par le conseil communautaire sont appliqués par jour et par personne en fonction du type d'hébergement concerné. Les propriétaires d'un hébergement sont connectés à la plateforme de télé déclaration mise à leur disposition : <https://lmv.taxesejour.fr>

La principale évolution constatée sur l'année 2019 réside dans l'obligation faite aux professionnels qui assurent un service de réservation ou de location par voie électronique de collecter la taxe de séjour.

Dans le cadre de ses compétences, **LMV gère deux campings intercommunaux** situés sur les communes de Cavaillon (La Durance, 3 étoiles) et de Maubec (Les Royères du Prieuré, 2 étoiles).

L'OFFICE DE TOURISME LUBERON CŒUR DE PROVENCE

Créé par délibération du 16 octobre 2014, l'Établissement public industriel et commercial (EPIC) Luberon Cœur de Provence fonctionne avec un budget propre. L'office de tourisme dispose des moyens financiers et humains indispensables à une politique ambitieuse de promotion du territoire.

L'année 2020 avait bien commencé mais le confinement de mars 2020 a ôté toute visibilité aux hébergeurs et professionnels du tourisme en matière de clientèle et de possibilité d'accueil. Les voyages sont annulés, la clientèle étrangère, d'habitude très présente dès le printemps dans le Luberon est complètement absente. Pour sauver la saison estivale, les professionnels travaillent sur l'accueil des touristes français et les offices de tourisme intercommunaux se rapprochent afin de développer des actions communes. Le choix est payant car 89% des touristes accueillis sont français en 2020 (contre 66% en 2019.)

L'office de tourisme Luberon Cœur de Provence accompagne aussi les pro dans leurs démarches d'indemnisation.

La reprise de la crise à l'automne et le confinement d'octobre ont tristement clôturé la saison touristique 2020.

CHIFFRES CLÉS 2020

947 hébergeurs recensés sur les 16 communes du territoire communautaire se partagent 1 210 hébergements, soit **11 955 lits**.

La taxe de séjour déclarée en direct par les opérateurs numériques s'élève à **700 183,86 €**, soit **-21% par rapport à 2019**. La crise sanitaire et les confinements expliquent bien évidemment cette baisse.



Office de tourisme Luberon Cœur de Provence
Place François Tourel - 84300 Cavaillon
04 90 71 32 01

WWW.LUBERONCOEURDEPROVENCE.COM



CAMPINGS

CONTEXTE

La fréquentation a été en baisse dans les campings, tout comme le chiffre d'affaires qui a chuté de -40% par rapport à la saison précédente.

Les touristes étrangers ont été largement sous représentés à cause de la crise sanitaire (-75% d'Allemands, -48% d'Espagnols, -64% d'Hollandais et -62% de Belges).

Les annulations ont été nombreuses et les camping-caristes se sont moins déplacés (-44%).

Ces mauvais chiffres s'expliquent par le fait qu'en août, la France a été classée pays à haut risque par plusieurs pays d'Europe du Nord, dissuadant les touristes étrangers de venir y séjourner.

PERSPECTIVES 2021

- Elles sont très incertaines malgré le fait que les Français ont (re)découvert le camping.
- Avril, mai et juin sont les mois qui attirent le plus la clientèle étrangère. Les restrictions de voyage et le déroulement des programmes de vaccination sont des facteurs clés pour pouvoir partir en France.
- Selon les mesures annoncées, la clientèle ciblée sera principalement française et de proximité.

CHIFFRES CLÉS 2020

Camping La Durance – Cavaillon.

• Ouverture du 13 juin au 30 septembre 2020. Soit 1 mois et demi de moins que les autres années.

• 1720 clients - 73 777 nuitées

Aire de camping-cars : 1180 passages enregistrés entre janvier et le 25 décembre. A noter que l'aire a été fermée lors du confinement de mars.

Camping Les Royères du Prieuré - Maubec

• Ouverture du 13 juin au 30 septembre 2020. Soit 1 mois et demi de moins que les autres années.

• 1128 clients - 4005 nuitées. Clientèle française largement représentée.

Gîte d'étape

49 clients – 124 nuitées . Clientèle française largement représentée.

Camping la Durance

495, avenue Boscodomini - 84300 Cavaillon
04 90 71 11 78

contact@camping-durance.com

www.camping-durance.com



Camping les Royères du Prieuré

52, chemin de la Combe St Pierre - 84660 Maubec
04 90 76 50 34

camping.maubec@c-lmv.fr

www.campingmaubec-luberon.com



MARCHÉ DE COUSTELLET

LMV gère l'un des 3 marchés de Coustellet, celui du Quai des entreprises qui peut offrir 46 places pour le déballage (40 emplacements de titulaires et 6 emplacements de passagers). Il est ouvert d'avril à décembre le dimanche matin. La recette annuelle s'est élevée à 14 454 euros, soit une perte de 12 345 euros par rapport à l'année 2019.

13 commerçants sédentaires occupent le domaine public (terrasses sur un emplacement de parking sur le devant de leur commerce) sur le Quai des Entreprises à Coustellet pour **une surface totale de 248 M²**. 8 commerçants sur 13 sont des commerces de bouche. La recette de ces terrasses s'est élevée à 2800 euros contre 3800 en 2019.



MARCHÉ DE COUSTELLET

MÉDIATHÈQUES MUSIQUES ACTUELLES



Le réseau des médiathèques LMV est constitué de 12 médiathèques et d'un point lecture. Les collections sont accessibles à tous et de n'importe quel lieu. Les adhérents peuvent rendre les emprunts ou faire venir un ouvrage ou un document sonore ou audiovisuel dans la médiathèque de leur choix. Toutes les médiathèques sont équipées de WIFI et leur accès est libre et gratuit. Le réseau des médiathèques propose aussi tout au long de l'année une programmation culturelle riche, collant à l'actualité, accessible à tous les publics et 100% gratuite.

Médiathèque la Durance

60, rue Véran Rousset
84300 Cavaillon
04 90 76 21 48
mediatheque@c-lmv.fr

Retrouvez toutes les
médiathèques du réseau sur
www.mediathequeslmv.fr

LMV détient aussi la compétence Musiques actuelles. A ce titre, elle finance deux scènes labellisées SMAC (Scènes de Musiques ACTuelles) que sont l'association AVEC installée dans les locaux intercommunaux de la Gare de Coustellet, et la Scène nationale La Garance à Cavaillon. Toutes les deux perçoivent une subvention pour leur programmation en musiques actuelles de 100 000 euros pour la Garance et 34 000 euros pour La Gare.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Le service des médiathèques intercommunales en 2020, c'est :

- 250 000 documents empruntables et des collections qui circulent sur l'ensemble du territoire de l'agglomération entre les médiathèques
- 12 lieux connectés : WIFI dans tous les lieux et postes informatiques à disposition du public
- 1 point lecture aux Beaumettes
- 15 boîtes à livres d'accès libre et gratuites grâce aux dons des usagers



Pendant la fermeture du 1^{er} confinement : du 14 mars au 12 mai 2020

- Médiation numérique par le biais du site internet (44 000 sessions) et de la page Facebook : posts avec des propositions culturelles chaque jour par thématiques présélectionnées
- Création de la chaîne YouTube des Médiathèques : vidéos créées par les bibliothécaires : conseils de lecture, tutos numériques, focus sur un artiste, playlist musicales, lectures pour les enfants, tutos d'ateliers Dot It Yourself : 53 vidéos pour 3731 vues.
- Mise en place du prêt d'e-books (100 titres proposés).
- Renforcement de l'offre Vivre Connectés du Département de Vaucluse : augmentation de l'offre de films en ligne, presse en ligne, autoformation, etc.).

À partir du 12 mai 2020 :

- Réouverture des lieux avec protocoles sanitaires en vigueur : jauges d'accueil dans les salles, sens de circulation, désinfection des documents au retour, obligation de rendre en boîte de retour (quand c'est possible).
- Mise en service du click and collect (11 040 prêts en Drive) du 12 mai au 13 juin 2020.

CHIFFRES CLÉS 2020

- 9198 adhérents, soit 17% de la population (la moyenne nationale étant à 12%)
- 271 582 prêts annuels
- 110 000 réservations effectuées
- Nouveaux supports proposés : 100 e-books et 200 jeux de société
- 70 ateliers numériques (en présentiel de janvier à mars et en visio depuis le 12 mai)
- 7367 personnes (enfants essentiellement) accueillis au cours de 371 séances
- 83 rendez-vous culturels (ateliers, expositions, lectures, concerts)



PERSPECTIVES 2021

La crise sanitaire se poursuivant tout le 1^{er} trimestre de l'année 2021, les projets autour de l'action culturelle restent en suspens, de même qu'une grande partie de l'accueil des classes.

- **Rénovation et réaménagement de la médiathèque de Cavaillon**
- **Poursuite du développement du numérique**
- **Mutualisation des collections**

www.mediathequeslmv.fr

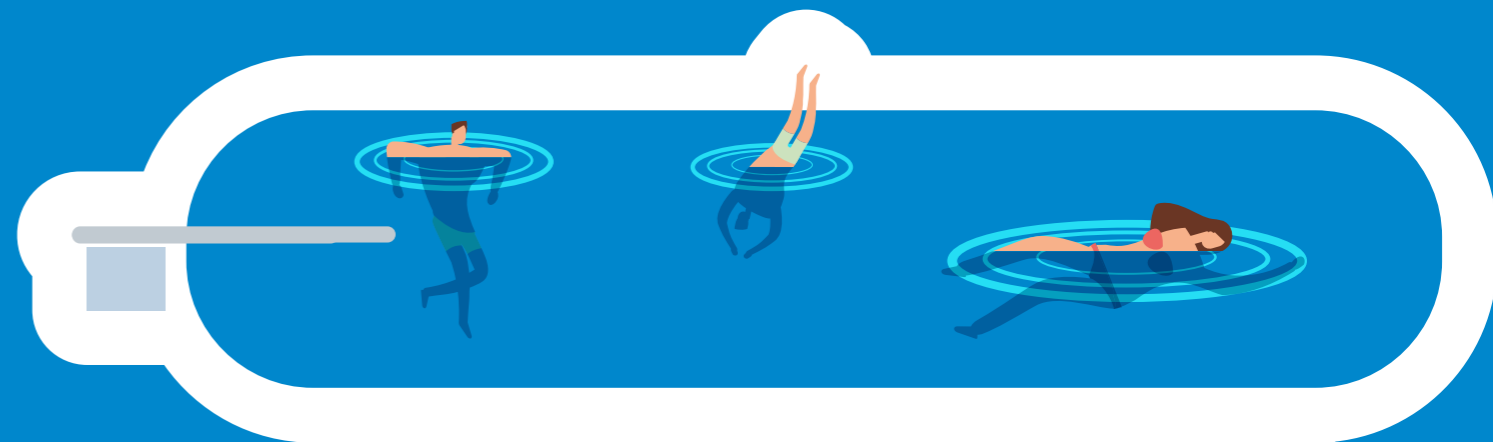




MUSIQUES ACTUELLES

En 2020, malgré la crise sanitaire qui a engendré de nombreuses annulations d'événements culturels, LMV Agglomération a maintenu les subventions accordées à la Scène nationale La Garance (34 000 euros) et à l'association AVEC – La Gare de Coustellet (100 000 euros) au titre de sa compétence Musiques actuelles.

Ces deux espaces culturels ont été contraints de fermer pendant de longs mois puis d'adapter leurs programmations aux contraintes sanitaires strictes l'été 2020 puis des les annuler dès l'automne.



PISCINES

Dans le cadre de ses compétences, LMV gère deux équipements aquatiques à Cavaillon :

- **La piscine couverte Alphonse Roudière**

1 bassin de 25 x 10 mètres
1 bassin d'apprentissage

- **Un complexe de plein air composé de 3 bassins :**

1 bassin de 25 x 12,5 mètres
1 bassin d'apprentissage de 17 x 13,5 mètres
1 pataugeoire.

**Piscine couverte
Alphonse Roudière**

La Clède
84300 Cavaillon
04 90 78 19 19
piscines.secretariat@c-lmv.fr

Centre Aquatique de plein air

Rue des Félibres
84300 Cavaillon
04 90 71 00 08
piscines.secretariat@c-lmv.fr

CONTEXTE

L'année 2020 fut plutôt morose en ce qui concerne les piscines publiques ! La COVID, malgré un protocole sanitaire rigoureusement appliqué, aboutira à la fermeture des installations.

Les jauges d'accueil réduites et les protocoles sanitaires renforcés ont provoqué une très faible fréquentation de la piscine de plein air l'été 2020 avec un maximum de 100 personnes accueillies quotidiennement contre près de 5 fois plus habituellement. De la même façon, la piscine Roudière, lors de sa réouverture en septembre, n'a pu fonctionner qu'à 60% de sa capacité normale d'accueil.

De son côté, le personnel des piscines a su, pendant toute l'année 2020 mais aussi une bonne partie de la saison 2021, faire preuve de solidarité et d'implication. La plupart des agents ont été mobilisés dans d'autres services (petite enfance, médiathèques, services techniques, espaces verts, archives, camping, accueil administratif). D'autres ont aussi donné des cours de remise en forme aux personnes âgées dans les maisons de retraite, participé à l'organisation du drive fermier de la Ville de Cavaillon au MIN ou encore prêté main forte au centre de vaccination.

LES DATES CLÉS

- 15/03/2020 : fermeture de la piscine Alphonse Roudière
- 20/06/2020 : ouverture du centre aquatique de plein air avec des jauges et un protocole d'accueil drastiques jusqu'au 06/09/2020.
- 14/09/2020 : ouverture de la piscine Alphonse Roudière jusqu'au 30/10/2020 (établissement ensuite fermé jusqu'en septembre 2021)

CHIFFRES CLÉS 2020

Du 14/09 au 30/10 /2020 :

- **169 personnes inscrites** aux activités aquatiques
- **62 enfants** inscrits à l'école de natation
- **1916 entrées public**
- **350 inscrits dans nos associations partenaires** (Triton, Triathlon, Eveil en Eau, Octopus)
- **2800 scolaires** de tout le territoire accueillis dans le cadre du savoir-nager (pour les primaires) et de l'enseignement sportif (pour les collèges).

PERSPECTIVES 2021

La crise sanitaire qui s'est étendue à 2021 va fortement compromettre la saison de la piscine Roudière. Le centre aquatique de plein rouvrira, comme chaque année, de juin à septembre.

À Roudière, l'accent reste toujours sur une occupation des deux bassins la plus efficiente possible sans nuire à la qualité du service et des prestations offertes, avec une utilisation simultanée des deux bassins. Pour exemple : aquafitness dans le bassin annexe alors que les nageurs sportifs et de loisir apprécient le grand bassin.

A plein régime la piscine Roudière accueille 1700 usagers par semaine. Côté encadrement, l'équipe compte :

- 3 agents techniques qui assurent la qualité de l'eau et la propreté des bassins
- 5 agents d'accueil et d'entretien pour la partie vestiaires et sanitaires
- 8 maitres-nageurs

Tous assurent un accueil et un service de qualité tout au long de l'année, 7 jours sur 7.

LES MOYENS DE LA COLLECTIVITÉ



RESSOURCES HUMAINES



Luberon Monts de Vaucluse est une collectivité qui a connu depuis 2014 de nombreuses évolutions :

- Fusion en 2014 de deux communautés de communes et d'un syndicat et rattachement de deux communes,
- Passage en agglomération en 2017 avec intégration de cinq nouvelles communes traduisant l'harmonisation de compétences,
- Passage à l'ère de la mutualisation des cadres des fonctions supports entre la Ville centre et l'Agglomération dès janvier 2018.

Depuis février 2018, la Ville a recruté une Directrice des Ressources Humaines (DRH), mise à disposition de LMV Agglomération à hauteur de 50 % de son temps de travail.

MISSIONS

- Concevoir, proposer, animer et évaluer la mise en œuvre d'une **politique d'optimisation des ressources humaines** de la collectivité.
- **Accompagner les agents** et les services.
- Co-piloter avec la Direction générale le **dialogue social** et les instances représentatives.
- **Gérer les emplois** et le développement des compétences : formations, recrutements, etc.
- **Piloter la gestion administrative et statutaire** : gestion des carrières, paye, absences.
- **Piloter la masse salariale.**
- **Développer l'information RH** à destination des agents.

L'ANNÉE 2020

En plus de sa gestion quotidienne, la Direction des Ressources Humaines a vu son activité impactée de plein fouet par la crise sanitaire avec notamment :

- la mise en œuvre des ordonnances gouvernementales
- la définition et mise à jour journalière de la position statutaire de chaque agent
- l'élaboration de guides à l'attention des managers et des agents en télétravail
- le maintien du dialogue social durant la crise (CT)
- la création d'une cellule d'écoute à destination des agents ; (un soutien individuel a été apporté à 5 agents administratifs, 13 agents de terrain et 4 agents en télétravail)

- le déploiement des Plans de Continuité d'Activité (PCA) et des Plans de Reprise d'Activité (PRA) de chaque service
- la gestion des agents vulnérables, des cas COVID et des cas contact avec l'ARS et les chefs de services concernés
- l'achat et le déploiement des équipements de protection individuels (EPI) : gel hydroalcoolique, masques (chirurgicaux et tissus), gants, combinaisons, produits désinfectants virucides, etc. Le recours aux entreprises du territoire pour l'approvisionnement en gel individuels a été privilégié (Aroma Zone)
- l'anticipation des besoins et achat des équipements de protection individuelle et collective : création des protocoles de désinfection systématique des espaces de travail et des espaces partagés suite à une suspicion d'un cas Covid ou dès la connaissance d'un cas confirmé
- La campagne d'information sur les symptômes évocateurs de la Covid et indication des conduites à tenir
- L'action de sensibilisation auprès des agents collecte : organisation avec la Direction Générale du témoignage d'un chef d'entreprise ayant contracté le virus
- La gestion de la prime COVID afin de valoriser le personnel placé en première ligne, sur le terrain, durant le 1^{er} confinement

2020 a aussi été l'année du déploiement des **lignes directrices de gestion relatives** :

- aux avancements de grades et promotions internes
- à la stratégie pluriannuelle des ressources humaines pour le mandat 2021-2026

Un groupe de travail réunissant les représentants du personnel siégeant en comité technique, les chefs de service de LMV Agglomération a travaillé sur les grilles de critères, sur la méthodologie et a entériné le schéma directeur proposé par la Direction. Le comité technique s'est ensuite réuni le 3 décembre 2020 et a validé l'intégralité du process soumis enfin par voie d'arrêtés au contrôle de légalité en fin d'année 2020.

2020 a vu aussi les agents LMV bénéficier d'un contrat de groupe prévoyance mutualisé avec la Ville de Cavaillon et le CCAS.

La Direction des ressources humaines a aussi géré le passage à la Déclaration sociale nominative mensuelle.

Une cellule handicap a aussi vu le jour. Elle est composée de :

- la chargée de mission RH, nommée référente handicap pour la collectivité, elle se charge du volet administratif, montage des dossiers d'aides pour accompagner l'agent dans sa reconnaissance MDPH.

- la psychologue ergonomiste de la collectivité ; chargée du repérage sur le terrain des nouvelles personnes et de leur accompagnement pour l'aménagement de leur poste de travail (adaptation matérielle et organisationnelle du poste en lien avec les préconisations de la médecine du travail, accompagnement psychologique et prévention des risques psycho-sociaux).

CHIFFRES CLÉS

Ont été commandés, en 2020, pour la gestion en interne de la crise sanitaire :

- 37 000 masques chirurgicaux
- 1 900 masques FFP2
- 1 300 masques tissus
- 140 masques inclusifs
- 1 100 solutions de gel hydroalcoolique individuelles
- 21 bidons de 5 litres (= 105 litres) de gel hydroalcoolique
- 100 sprays virucide/bactéricide.



FINANCES

La direction financière participe à la **définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire** et financière de l'EPCI. Elle est le garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle du budget de l'administration.

A ce titre, **elle prépare les budgets, élabore les documents comptables et budgétaires de l'EPCI, assiste et conseille les élus, la Direction générale et les services de la collectivité.**

Elle réalise des **analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives** et alimente les tableaux de bord financiers.

Elle supervise l'**exécution des recettes et des dépenses** et la **tenue des régies d'avances et de recettes**. Elle assure également la **gestion de la dette** et de la trésorerie, le **suivi de la fiscalité et des ressources** de l'établissement, les relations avec les services comptables de l'État, les fournisseurs et les usagers, la **gestion comptable des marchés**, les opérations comptables complexes.

RÉALISATIONS 2020

Préparation des budgets primitifs 2020 (8 budgets)
Suite au transfert, au 1er janvier 2020, des compétences « eau potable », « assainissement collectif », « assainissement non collectif » et « gestion des eaux pluviales urbaines » :

- création de trois nouveaux budgets annexes,
- reprise des données budgétaires, financières et patrimoniales des communes membres (transferts des excédents communaux, intégration des biens mis à disposition par les communes, reprise des contrats de prêts en cours, etc.),
- travaux préparatoires à la première réunion de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges sur la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GÉPU) avec le cabinet Actipublic.

Ajustement de la prospective financière du budget principal en lien avec le Plan Pluriannuel des Investissements.

Mise à jour des annexes budgétaires, de l'actif de la collectivité.

PERSPECTIVES 2021

- Réunion des CLETC sur les compétences GEMAPI, instruction des Autorisation du Droit des Sols et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines.
- Mise en œuvre d'une harmonisation des taux de TEOM sur tout le territoire.
- Poursuite de la fiabilisation des comptes en vue d'un passage à la nomenclature comptable M21.

CHIFFRES CLÉS 2020

Compte administratif du budget principal :

Dépenses d'équipement engagées : 8,3 M€ (avec fds de concours, subv. d'équipement)
Dépenses de fonctionnement : 43,6 M€
Recettes de fonctionnement : 47,2 M€
Dette par habitant : 258 €
Désendettement : 3 ans

Compte administratif du budget annexe camping :

Dépenses d'équipement : 8 968 €
Dépenses d'exploitation : 290 796 €
Recettes d'exploitation : 290 796 €

Compte administratif du budget annexe transport :

Dépenses d'équipement : 558 866 €
Dépenses d'exploitation : 1,1 M€
Recettes d'exploitation : 1,7 M€

Compte administratif des budgets annexes zones d'activités économiques :

Dépenses d'exploitation : 12,3 M€
Recettes d'exploitation : 13 M€

Compte administratif budget « eau potable » :

Dépenses d'équipement : 55 234 €
Dépenses d'exploitation : 103 674 €
Recettes d'exploitation : 129 100 €

Compte administratif « assainissement collectif » :

Dépenses d'équipement : 5,4 M€
Dépenses d'exploitation : 1,5 M€
Recettes d'exploitation : 2,9 M€

Compte administratif « assainissement non collectif » :

Dépenses d'exploitation : 49 116 €
Recettes d'exploitation : 49 116 €

Nombres d'actes (mandats, titres et factures)

traités par le service en 2020 :
Mandats : 10311
Titres : 2672
Factures : 8530



AFFAIRES GÉNÉRALES - JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE

La Direction des Affaires Générales – Juridique et Commande Publique de Luberon Monts de Vaucluse est structurée autour de quatre missions principales :

- Les affaires juridiques et contentieuses,
- Les assurances,
- La commande publique,
- Les archives.

1. L'ACTIVITÉ JURIDIQUE ET CONTENTIEUSE

1.1. Le contrôle de la régularité des actes et la gestion des assemblées

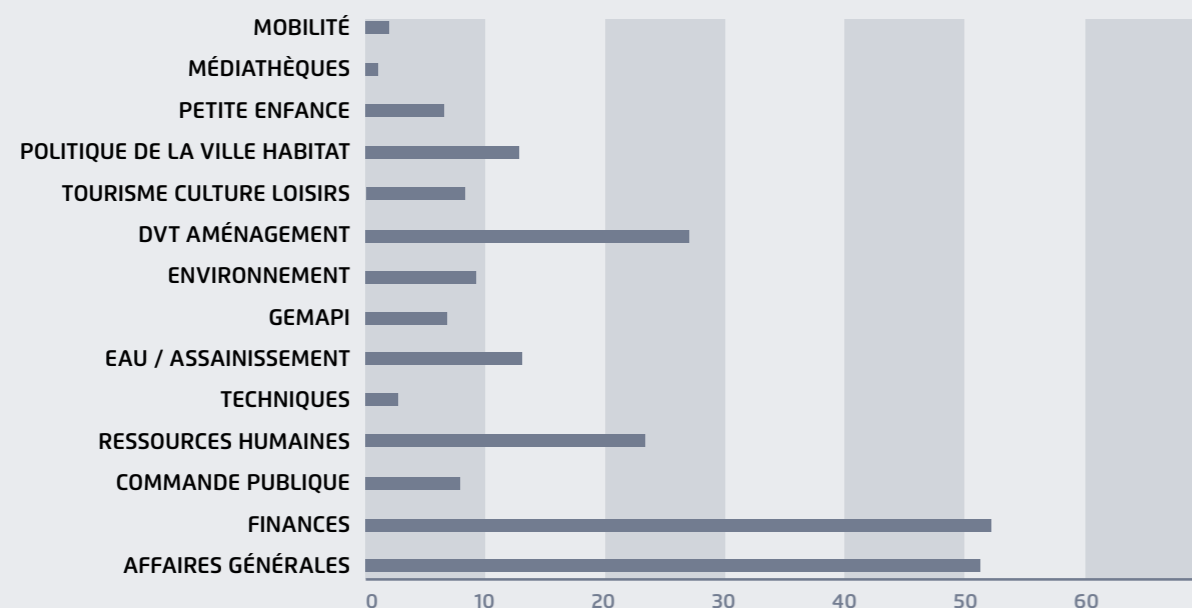
Le service juridique intervient tout au long de la procédure d'organisation des conseils communautaires. En amont, il assure un travail d'accompagnement des services sur la rédaction de leurs rapports et conventions correspondantes. Et à l'issue du conseil, il intervient pour suivre la rédaction des délibérations et le processus visant à leur donner un caractère exécutoire.

Durant l'année 2020, le conseil communautaire s'est réuni à 5 reprises (27/02 – 09/07 – 23/07 – 15/10 et

10/12) et a donné lieu à l'approbation de plus de 200 délibérations.

Cette année ayant été marquée par les élections municipales et intercommunales de mars et juin 2020, la majeure partie des délibérations concerne l'installation de la nouvelle gouvernance intercommunale : installation du conseil, création des commissions, délégations au Président, constitution du bureau, représentation de LMV au sein des organismes extérieurs, etc.

Répartition des délibérations 2020 par service



1.2. Gestion de l'activité précontentieuse et contentieuse

Cette activité répond à la volonté de mieux défendre les intérêts de la collectivité. Elle intervient dans les différents domaines de contentieux à l'exclusion de celui des ressources humaines qui relève du pôle ressources.

Le nombre de contentieux en cours d'instruction par le service juridique est faible (inférieur à 10). Les domaines sur lesquels portent ces recours sont les suivants :

- Commande publique ;
- Recours d'utilisateur contre des décisions de l'administration ;
- Dommages de travaux publics.

Parallèlement, le service juridique développe, avec ses propres moyens, des recours en responsabilité dès qu'un préjudice a été subi par la collectivité et accompagne les services demandeurs lors des constats contradictoires éventuels.

2. LA GESTION DES ASSURANCES

Les contrats souscrits depuis le 1er janvier 2017 ont une durée de 5 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2021.

- Dommages aux biens → GROUPAMA Méditerranée à Montpellier (34)
- Flotte automobile et auto-missions → GROUPAMA Méditerranée à Montpellier (34)
- Responsabilité Civile → SMACL à Niort (79)
- Protection juridique → Groupement CFDP/JADIS à Paris (75)
- Risques statutaires → Groupement SMACL/ETHIAS à Niort (79)

En 2020, le nombre de sinistres traités dans l'année est en nette baisse par rapport aux années précédentes.

Le nombre de dossiers traités en **responsabilité civile** est beaucoup plus faible que les années antérieures.

En revanche, on constate une légère augmentation du nombre de sinistres **en flotte-automobile** en 2020. Néanmoins, ce nombre reste dans la moyenne des sinistres survenus lors des 2 premières années du marché. Ils concernent le plus souvent des accrochages ayant lieu lors des opérations de collecte des ordures ménagères.

Les dossiers ouverts en **protection juridique** sont en baisse par rapport à 2019 avec un seul dossier qui concernait la dégradation d'un abribus sur la commune de Cavaillon. L'auteur des faits ayant été identifié, LMV s'est constituée partie civile dans cette affaire.

3. L'ACTIVITÉ COMMANDE PUBLIQUE

3.1. Bilan global de l'année 2020 et comparaison avec les années précédentes

L'activité nationale de la commande publique a été marquée par l'état d'urgence sanitaire et l'épidémie de Covid 19 qui a gelé pendant un temps l'activité économique, fragilisé certains secteurs d'activité (notamment Bâtiment & Travaux Publics) et entraîné le report des élections municipales et intercommunales.

D'après les indicateurs nationaux, la commande publique a souffert d'une baisse de 18% par rapport à 2019.

A contrario, l'évolution de la commande publique de LMV Agglomération a connu des sommets, non pas en nombre de consultations lancées mais en valeur de marchés attribués.

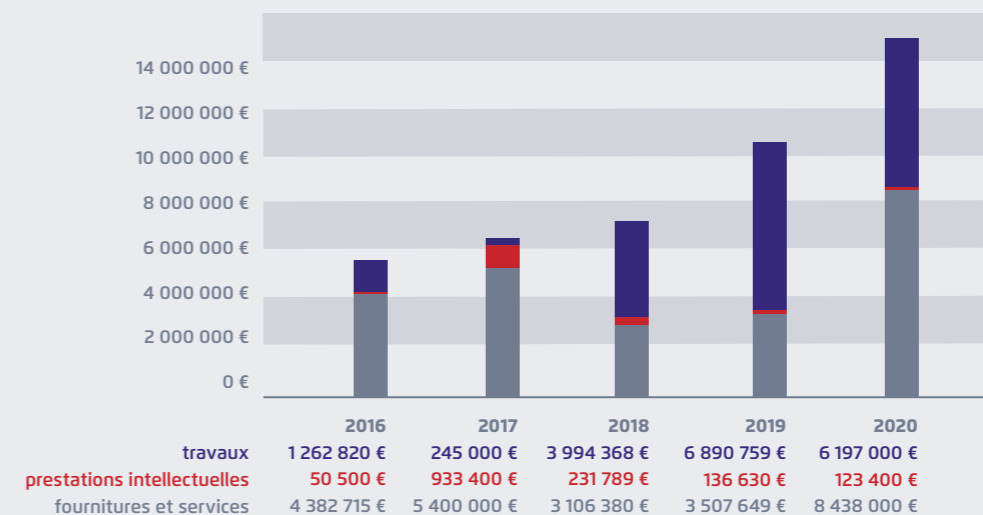
Ainsi, la valeur totale des marchés attribués s'avère être la plus forte jamais atteinte :

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Nombre de consultations lancées | 18 | 26 | 22 | 26 (Supérieur à 25 000 € HT) | 18 (Supérieur à 40 000 € HT) |
| Nombre de MAPA | 9 | 16 | 18 | 20 | 7 |
| Nombre d'appels d'offres | 7 | 8 | 4 | 4 | 8 |
| Nombre de procédures autres | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |
| Nombre de marchés attribués | 37 | 40 | 46 | 42 | 26 |
| Valeur des marchés € HT | 5,7 Millions € | 6,5 Millions € | 7,3 Millions € | 10,5 Millions € | 14,7 Millions € |

Parmi les marchés attribués, les plus importants concernent :

- l'exploitation du réseau de transport urbain (estimé à 4 220 000 € HT sur la durée totale du marché) ;
- les travaux d'entretien et de grosses réparation tous corps d'état dans les bâtiments communautaires (5 accords-cadres à bons de commandes représentant un montant maximum de 3 850 000 € HT sur la durée maximum du marché) ;
- l'entretien des espaces verts (accord-cadre à bons de commandes représentant un montant maximum de 1 600 000 € HT sur la durée maximum du marché) ;
- les nouveaux travaux et prestations liés à la prise en charge de la compétence eau et assainissement à compter du 1^{er} janvier 2020 (travaux de remplacement du dégrilleur, prestations liés à l'assainissement pluvial, études d'assainissement).

Évolution de la commande publique LMV 2016 / 2020

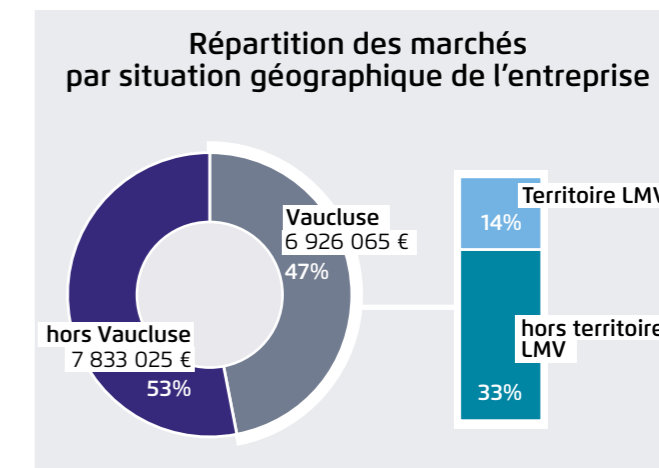


La quasi-totalité des consultations est issue des services de la Direction des Services Techniques de l'agglomération regroupant les services de l'eau et de l'assainissement (depuis le 1er janvier 2020), de l'environnement, de la voirie, des bâtiments et de la mobilité.

Les entreprises vaclusiennes obtiennent quasiment la moitié de la commande publique de l'agglomération.

3.2. Emprise de la commande publique sur le secteur économique local

La commande publique constitue un levier économique non négligeable pour les entreprises locales qui obtiennent des marchés publics.



3.3. La mutualisation de l'achat public

Les actions de mutualisation conduites en 2020 dans le domaine de la commande publique s'inscrivent principalement dans les groupements de commandes initiés par l'agglomération.

Le groupement de commandes est une structure créée pour mettre en commun des besoins similaires émanant de différents pouvoirs adjudicateurs et lancer une seule et même consultation.

Ces groupements sont animés par la recherche constante d'économies financières réalisées grâce à des volumes de commandes plus importants ainsi que par la volonté de sécuriser sa procédure de marché, les contraintes juridiques en matière de marchés publics étant de plus en plus présentes et complexes.

et ont pu bénéficier à l'ensemble des communes de LMV, étant entendu que l'élargissement du périmètre et des compétences de LMV depuis le 1er janvier 2017 a offert de nouvelles perspectives à l'intercommunalité en matière de groupement de commandes.

En 2020, deux groupements de commandes ont particulièrement suscité l'intérêt des communes. Ils concernaient l'acquisition de masques de protection anti-covid et ont permis, du fait de la massification des achats, d'obtenir des prix attractifs et de garantir une livraison de produits à l'ensemble des communes participantes.

| Année | Objet du groupement | Membres |
|-------|---|--|
| 2020 | Mission de suivi et d'animation dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'Habitat et de renouvellement urbain | 2 membres LMV, Cavaillon (coordonnateur) |
| 2020 | Convention de participation pour le risque « prévoyance » des agents | 3 membres LMV, Cavaillon (coordonnateur), CCAS de Cavaillon |
| 2020 | Masques de protection anti COVID à usage non sanitaire | 16 membres LMV, Cabrières d'Avignon, Cheval-Blanc, Gordes, Lagnes, Lauris, Lourmarin, Les Beaumettes, Les Taillades, Mérindol, Maubec, Oppède, Puget, Puyvert, Robion, Vaugines |
| 2020 | Masques de protection anti COVID de type FFP1 | 10 membres LMV, Lauris, Lourmarin, Les Beaumettes, Les Taillades, Mérindol, Maubec, Oppède, Robion, Vaugines |
| 2020 | Acquisition de produits d'entretien | 7 membres LMV, Cavaillon, Cabrières, Cheval-Blanc, Gordes, Mérindol, Robion. |

Les retours des collectivités associées sont positifs, que ce soit en termes de qualité et de prix.

4. LA GESTION DES ARCHIVES DE LA COLLECTIVITÉ

Du fait des différentes évolutions et extensions du périmètre de LMV, celle-ci conserve différents fonds d'archives :

- Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères du Nord Luberon : fonds clos 1979-2004 (SIROM).
- Syndicat intercommunal Les Marmousets : 1987-2013.
- Communauté de commune de Coustellet : 1994-2013 (CCC).
- Communauté de communes Provence Luberon Durance : 2001-2013 (CCPLD).
- Communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse : 2014-2016 (CCLMV).
- Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse : 2017- aujourd'hui (CALMV).

Après la réalisation des travaux de réhabilitation du bureau des archives achevé en fin d'année 2019, cet espace peut accueillir un bureau et un local de stockage de 49m² composé de 270 mètres linéaires de rayonnage. Le réaménagement des lieux a été effectué en début année avec, en complément, le rapatriement d'archives stockées au centre tertiaire de Lagnes depuis 2017.

De plus, la crise sanitaire qui a marqué l'année 2020 a entraîné la fermeture de certains équipements intercommunaux comme les piscines. Ainsi, des agents issus de ces structures ont été réaffectés sur d'autres missions et notamment celles liées à l'archivage. Grâce à cette aide « exceptionnelle », l'enregistrement et la manutention de 18,85 mètres linéaires d'archives (Piscine 12ml, Finances 5.35ml, Camping Les Royères du Prieuré 1.50) ont pu être réalisés.

Début 2020, une présentation sur les missions des archives a été effectuée, en collaboration avec les archives départementale (AD), à destination des agents de la collectivité afin de les sensibiliser aux enjeux de l'archivage.

A l'issue de cette réunion, il a été demandé aux services :

- De désigner un référent archive par service,
- De suivre les procédures d'archives,
- De travailler en association avec le service des archives pour la mise en place de tableaux de gestion permettant de gérer le cycle de vie des documents par service.

En préparation pour 2021, des demandes d'élimination auprès des AD pour 8 services représentant 15,89 mètres linéaires seront éliminés. De plus, l'achat de rayonnages viendra finaliser le projet de réaménagement en augmentant la capacité de stockage de 45 mètres linéaires.

En revanche, en cette période de crise sanitaire, la réflexion engagée en 2019 quant à la mise en place d'un archivage dématérialisé n'a pour le moment pas pu aboutir.



SERVICES TECHNIQUES – BATIMENTS, VOIRIES ET INFRASTRUCTURES

Le patrimoine de LMV englobe 47 bâtiments hors Office du Tourisme.

- 14 établissements d'Accueil des jeunes enfants
- 12 médiathèques
- 2 piscines
- 2 campings
- 1 aire d'accueil des gens du voyage
- 3 déchetteries et 2 plateformes de déchets verts
- 7 Bâtiments administratifs / services généraux / bâtiments techniques
- 6 Bâtiments ou installations diverses



RÉALISATIONS 2020

- Réception travaux de Coustellet (janvier 2020) : avenue du Tourail et Parking des Guillaumets
- Inauguration de l'ENS La Garrigue à Mérindol (février 2020)
- Démarrage des travaux de requalification du chemin Puits des Gavottes (octobre 2020)
- Climatisation des crèches La Clé de Sol et Le Repère des Galopins (printemps 2020)
- Changement des baies vitrées de la crèche François Ronot à Mérindol (printemps 2020)
- Création d'un bureau en sous-sol crèche La Combe aux Taillades
- Modernisation éclairage public phase 1 (Av. 1ere division blindée) (été 2020)
- Réalisations d'études :
 - Aménagement de la crèche Bournissac (en prévisions des travaux de l'été 2021)
 - Office de Tourisme (en prévision des travaux de l'automne 2021)

PERSPECTIVES 2021

- Travaux de l'office de tourisme de Cavaillon (création de bureaux et d'une salle de réunion)
- Travaux d'aménagement de la crèche Bournissac à Cavaillon
- Travaux de réaménagement de salles de change de la crèche Eugène Valentin à Cavaillon
- Requalification de l'éclairage : poursuite des opérations de modernisation sur les voiries d'intérêt communautaire
- Etudes et démarrage des travaux concernant la requalification de la déchetterie de Lauris
- Réaménagement de la médiathèque de Cavaillon et mise en accessibilité des accès extérieurs
- Création d'un point justice labellisé France Services dans les anciens locaux du centre de loisirs de Cavaillon (avenue Kennedy)
- Finalisation des agendas d'accessibilité programmée (ADAP)



COMMUNICATION

La Direction de la communication est en charge de la **communication interne et externe** de l'Agglomération. Elle doit notamment rédiger la revue intercommunale, développer la communication digitale (site internet et réseaux sociaux) ainsi que les relations avec la presse, mais aussi superviser tous les documents de communication émanant de chacun des services de l'Agglomération et accompagner ces derniers dans cette mission. Enfin, le service est **en charge du protocole et de l'organisation d'événements internes** (remise de médailles) mais aussi publics (inauguration, voeux, etc.)

CONTEXTE

L'activité de la Direction de la Communication a été particulièrement bouleversée en 2020 par deux événements : les élections municipales de mars et juin 2020 imposant des règles strictes en matière de communication, ainsi que la crise COVID.

Pendant le premier confinement, le service a quotidiennement rédigé des notes appelées « flash infos » à l'attention des usagers afin de les informer au mieux de la continuité de certains services publics. Ces notes ont été diffusées sur le site internet et sur la page Facebook de LMV.

Le service a coordonné la communication « de crise » des services, dès le mois de mars et jusqu'à la fin de l'année 2020, en étroite relation avec le cabinet et la direction générale des services. Il a régulièrement mis à jour le plan de continuité puis le plan de reprise des services. Enfin, il a écrit et réalisé plusieurs guides à destination des agents et pour des entreprises.

ÉLÉMENTS MARQUANTS

ENVIRONNEMENT :

- Important travail engagé avec le service collecte/environnement sur le tri des déchets et leur gestion de façon générale. Ce travail de fond va se poursuivre en 2021 et jusqu'à la fin du mandat.
- Coordination de la pose de signalétique à l'ENS La Garrigue de Mérindol en partenariat avec le Département, le Parc du Luberon, l'ONF.
- Création d'un quiz et d'une campagne de communication sur la reconquête des friches agricoles

HABITAT :

- Création de la campagne de communication sur le « Permis de louer »

MOBILITÉ :

- Création de la campagne « LMV vous met en selle » déclinée pour chacun des 16 communes de LMV

ADMINISTRATION :

- Organisation des conseils communautaires en visio afin de permettre le respect des consignes sanitaires.

CHIFFRES CLÉS 2020

2 revues :

- Juillet 2020
- Décembre 2020

12 lettres mensuelles

2300 fans et 2500

abonnés sur Facebook à la fin de l'année 2020

Une moyenne de 9000 personnes atteintes par publication.

1 rapport d'activité

PERSPECTIVES 2021

- Lancement d'un nouveau site internet de LMV
- Lancement d'une page Instagram et d'une page LinkedIn LMV
- Développement de la communication interne notamment sur les volets prévention et écogestes





Cabrières d'Avignon



Cavaillon



Lourmarin



Maubec



Cheval-Blanc



Gordes



Mérindol



Oppède



Lagnes



Lauris



Robion



Puget-sur-Durance



Les Beaumettes



Les Taillades



Puyvert



Vaugines



LMV Agglomération

315 avenue Saint Baldou - 84300 Cavailon

Tél. : 04 90 78 82 30

communication@c-lmv.fr

www.luberonmontsdevaucluse.fr

